



13 avril 2011

Original : Français seulement

La Quatrième Conférence des Nations Unies
sur les pays les moins avancés (PMA-IV)
Réunion spéciale sur la dépendance
à l'égard des produits de base et l'impact
des crises mondiales multiples dans les PMA
Istanbul, 8 mai 2011

Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement

Réunion spéciale sur la dépendance à l'égard des produits de base et l'impact des crises mondiales multiples dans les PMA: Profil de l'exposition à l'instabilité des marchés et développement des capacités de résilience aux crises futures

Etude de cas du Burundi*

Préparée par

Jean Ndimubandi

Bujumbura, Burundi

Mai 2011

UNCTAD/ALDC/MISC/2011/11

* Les vues exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur et n'engagent pas la CNUCED ou le CFC. Le document est reproduit sous la forme et dans la langue dans lesquelles il a été reçu. Les appellations employées dans le document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AIF	: Agence Intergouvernementale de la Francophonie
BAD	: Banque Africaine de Développement
BIRD	: Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BRB	: Banque de la République du Burundi
CCI	: Centre du Commerce International
CE	: Communauté Européenne
CERDA	: Centre Universitaire d'Etude et de Recherche/Développement en Agro-économie
CNDAPA	: Centre National de Développement de l'Aquaculture et de la Pêche Artisanale
CNUCED	: Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
COMESA	: Common Market for Eastern and Southern Africa
CSLP	: Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte Contre la Pauvreté
EAC	: East African Community
EU	: Etats-Unis (dans dollar EU)
FAD	: Fonds Africain de Développement
FMI	: Fond Monétaire International
IED	: Investissement Etranger Direct
OCDE	: Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	: Organisation des Nations unies pour le Développement Industriel
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIP	: Programme d'Investissements Publics
PMA	: Pays les Moins Avancés
PNB	: Produit National Brut
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RUGO-FARM	: Rugombo Farm
SRDI	: Société Régionale de Développement de l'Imbo
USAID	: Agence Américaine pour le Développement International
UNCTAD	: United Nations Conference on Trade and Development
WFP	: World Food Programme

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION GÉNÉRALE	4
2. NIVEAU ET ÉTENDUE DE LA DÉPENDANCE DU BURUNDI AUX PRODUITS DE BASE.....	10
3. EFFETS DES CRISES FINANCIÈRES ET ÉCONOMIQUES SUR LES PRODUITS DE BASE ET LES CAPACITÉS PRODUCTIVES.....	12
4. IMPACT DES CRISES FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE SUR LES TENDANCES DE L'EMPLOI, DES REVENUS ET DE LA PAUVRETÉ.....	19
5. POSSIBILITÉS DE DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS ET AUTRES STRATÉGIES AUGMENTANT LA RÉSILIENCE AUX CHOCS.....	21
6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS POLITIQUES À PRÉCONISER AUX NIVEAUX NATIONAL, RÉGIONAL ET INTERNATIONAL	38
7. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	44
8. ANNEXES	46

Liste des tableaux

Tableau 1 : Objectifs, stratégies et actions d'une politique publique d'appui au développement des créneaux	34
Tableau 2 : Synthèse des politiques d'octroi d'aides directes dans la perspective de création d'emplois durables en zones rurales	37

Liste des figures

Figure 1 : Structure des principales exportations du Burundi de 1995 à 2009	11
Figure 2 : Part des boissons tropicales, café et (café et thé), dans les exportations totales du Burundi (1995-2009)	12
Figure 3 : Evolution des indices de valeur et de volume du café au Burundi (1995-2009).....	14
Figure 4 : Evolution de la dette extérieure (en milliards de francs burundais), des exportations (en 100 Millions de Francs burundais) et de leur ratio (en pourcentage) pour la période 1995-2009	17
Figure 5 : Evolution de la valeur ajoutée agricole par tête (en dollars EU) de 1980 à 2005 au Burundi.....	19
Figure 6 : Prix à l'exportation (FOB) du riz en dollars la tonne jusqu'en juin 2008	24

Liste des encadrés

Encadré 1 : Objectifs du Millénaire pour le Développement	5
Encadré 2 : Chimie du tamarin	30
Encadré 3 : Types d'instruments de politique de création d'emplois en zones rurales.....	35

Liste des annexes

Annexe 1 : Indicateurs macro-économiques du Burundi, 2004-2011	47
Annexe 2 : Principales sources de financement (en million de FBu)	50
Annexe 3 : Complémentarité entre les différents partenaires au Burundi	51

PREAMBULE

Les retombées de la crise financière dans les pays industrialisés ont remis en exergue la question de l'exposition des pays pauvres dépendant des produits de base à la volatilité des marchés, la vulnérabilité des pauvres et les conséquences néfastes à long terme sur le développement des Pays les Moins Avancés (PMA). Avant la crise mondiale, économique et financière, les PMA affichaient des performances économiques impressionnantes avec un taux de croissance réelle du PNB avoisinant 6% par an en moyenne durant les cinq années précédentes. Ces taux élevés de croissance étaient des facteurs importants de la réduction de la pauvreté dans les PMA.

Le présent rapport est l'aboutissement des travaux de consultations sur les produits de base au Burundi. Il retrace d'abord les contours de la problématique. Ensuite, il analyse depuis la seconde section, le niveau et l'étendue de la dépendance du Burundi aux produits de base. La section 3 évalue l'impact des crises financières et économiques mondiales sur le secteur des produits de base ainsi que sur les capacités productives du Burundi dans ce secteur. La section 4 évalue l'impact sur le niveau de l'emploi et des revenus y relatifs ; un accent d'insistance particulier sera porté sur les couches de populations les plus pauvres. La section 5 explore les possibilités de diversifications et les moyens d'atténuer les effets néfastes de ces crises. La section 6 apporte les conclusions et formule les recommandations politiques pour des actions à mener au niveau national, régional et international.

Résumé exécutif

La présente étude a été menée conformément à l'esprit et à la lettre des termes de référence proposés par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNCED). Elle a pour objectif de mener une évaluation des effets des récentes crises économiques et sociales sur le secteur des produits de base dans les Pays les Moins Avancés (PMA). Pour ce faire, nous recourons à l'étude exploratoire sur le sujet et à l'analyse des données disponibles sur différents indicateurs susceptibles de réagir aux chocs exogènes induits par ces crises. Articulée autour de six sections, cette étude mène aux constats qui suivent.

La première section est introductive et clarifie le contexte dans lequel l'étude est menée. Elle met en exergue la vulnérabilité des économies en développement et, plus particulièrement celles des pays les moins avancés, qui reposent essentiellement sur un nombre très limité de produits de base. Cette introduction nuance bien que l'impact des crises est fonction des spécificités de chaque pays et des produits exportés. L'importance de faire une étude de cas à la place d'études systémiques en est dès lors dégagée.

La deuxième section souligne la particularité de l'économie burundaise qui est essentiellement agricole, met en relief la fragilité de l'économie burundaise marquée par une forte dépendance aux boissons tropicales et plus particulièrement au café qui apporte environ 70% des recettes d'exportation.

La troisième section évalue l'impact des crises économiques et financières des années 2007-2008 sur les exportations du Burundi et ses capacités productives. Dans un premier temps, cette section analyse la contraction des exportations à l'aide des indices de volume et de prix et situe la part des crises à l'échelle temporelle. Par la suite, par le biais du ratio dette extérieure/ exportations, la section stigmatise la faiblesse de la capacité financière du Burundi d'importer sans recourir à des emprunts de court et de moyen terme. Enfin, des indicateurs fondés sur la production agricole et alimentaire, le flux des investissements étrangers directs, montrent que les capacités productives ne cessent de s'effriter.

La quatrième section a pour ambition d'évaluer le rôle des crises de 2007-2008 sur les tendances de l'emploi, les revenus et l'aggravation de la pauvreté. Malheureusement, le manque de données sur la main d'œuvre dans le secteur agricole rend impossible une analyse complète sur cette dimension. Elle met en relief l'aggravation sans cesse continue de la pauvreté avec des effectifs de plus en plus impressionnants des masses paysannes vivant en dessous du seuil de la pauvreté.

La cinquième section explore les possibilités de diversification des exportations et d'autres stratégies susceptibles d'augmenter la résilience du Burundi au lendemain des chocs exogènes induits par les crises

financières et économiques mondiales. L'exploitation des marchés de niche en misant sur la qualité et soustraire à l'effondrement quasi structurel des cours du café occasionné par une offre mondiale excédentaire est suggérée. La section passe en revue le développement des nouvelles filières (l'horticulture, la pisciculture, les huiles essentielles, les noix, etc.) susceptibles de déboucher sur de nouvelles perspectives en matière d'exportations.

La dernière section apporte les conclusions et esquisse des recommandations en termes de formulations de politiques à mener tant au niveau national, régional qu'international en vue d'atténuer l'impact négatif des chocs sur le secteur des produits de base.

1. INTRODUCTION GENERALE

La crise économique et financière mondiale de 2008 est considérée comme la récession la plus profonde et la plus synchronisée que l'économie mondiale ait connue depuis des générations (OCDE/OMC, 2009). Cette crise éclate en décembre 2007 avec la bulle immobilière aux Etats-Unis¹ et est aggravée par l'effondrement des échanges internationaux. Elle embrasa dès lors plusieurs pays européens en 2008 ainsi que la zone Euro dans son ensemble avant de se propager par la suite à toutes les régions du monde avec des conséquences désastreuses sur le commerce, la croissance et les investissements.

De prime abord, on serait tenté de croire que les économies africaines en général et les Pays les Moins Avancés (PMA) en particulier soient à l'abri de cette contagion du fait de leur faible intégration dans l'économie mondiale. Les banques et les établissements financiers de ces mêmes pays semblaient être protégés grâce à leur faible exposition aux instruments financiers qui sont à l'origine de la crise. Une telle appréhension ne peut pas tenir debout fort longtemps car les marchés des capitaux nationaux sont interdépendants des marchés des capitaux internationaux. C'est ainsi que la crise s'est traduite par la diminution des apports nets de capitaux privés, y compris les investissements étrangers directs (IED)², aux pays en développement et par une forte contraction du commerce international. Par ailleurs, il y a eu des sorties d'épargne intérieure, car les investisseurs des pays en développement ont transféré leurs avoirs vers les marchés financiers des pays développés, moins risqués et bénéficiant depuis peu de garanties publiques. Dans ce contexte, ces pays auront plus de mal à lever des capitaux car ils seront en concurrence avec les pays de l'OCDE qui cherchent à financer leurs programmes de relance financière et budgétaire. Une preuve que les pays en développement ne sont point à l'abri des effets de ces crises est fournie par les indicateurs macroéconomiques. Ces derniers montrent que la croissance économique de l'Afrique a diminué de 3% en 2009, passant de 5,9% en 2008 à 2,6% en 2009³.

La crise financière a constitué un sérieux revers pour l'Afrique sur plusieurs points de vue car elle est venue saper un progrès palpable que le continent enregistrait déjà tant sur le plan des résultats que sur celui de la gestion économique. Selon CEA et CUA (2009), avant la crise, la région enregistrait en effet un taux moyen

¹ Dans le secteur de l'immobilier cependant, les banques au Burundi ont accordé des prêts spéculatifs à des particuliers. Il s'agit d'un type de prêt qui donne naissance à ce que l'économiste STIGLITZ (Prix Nobel de l'économie 2001) appelait déjà des « bulles spéculatives ». Le phénomène se produit –et risque de se produire au Burundi après le retrait complet de la mission de maintien de la paix et des nombreuses ONG - lorsque les prix de l'immobilier montent (et c'est généralement un des secteurs qui tournent relativement bien en période de guerre), les banques prêtent davantage en estimant que les immeubles suffisent comme gages. Du coup, les promoteurs immobiliers voient des profits rapides à faire et se mettent à construire de nouveaux immeubles jusqu'à saturation. Au stade ultime, les investisseurs immobiliers ne sont plus à mesure de faire louer le moindre mètre carré supplémentaire et par conséquent ne peuvent plus rembourser les emprunts et la bulle éclate !

² Les investisseurs des pays développés se sont désengagés des marchés émergents et des autres pays en développement en partie parce que leurs établissements financiers ont entrepris de réduire leur effet de levier (OCDE/OMC, 2009).

³ Manuel de statistiques de la CNUCED 2010.

de croissance en valeur réelle supérieure à 5%, un taux d'inflation qui tombe à moins de 10%. Bien plus, CEA et FPA (2008) notaient des améliorations sensibles en matière de gouvernance et de réduction de conflits armés qui attiraient davantage de capitaux privés dans la région.⁴ Selon les mêmes auteurs, les flux nets de capitaux vers l'Afrique étaient passés de 17,1 milliards de dollars en 2002 à 81 milliards en 2007. Bien plus, la crise de 2008 est arrivée au moment où, selon l'avis de certains observateurs (CEA et CUA, 2010), l'Afrique se remettait progressivement de la crise pétrolière et alimentaire.

L'OCDE et OMC (2009) estimait que consécutivement à cette crise économique et financière, les pays en développement étaient confrontés à un déficit de financement de l'ordre de 270 à 700 milliards de dollars EU. Cette situation est aggravée par des besoins de financement extérieur qui sont appelés à augmenter du fait de la baisse de leurs recettes d'exportation et du financement de la dette extérieure privée qu'ils ont accumulée. Une nette détérioration de la situation de leurs paiements extérieurs au second semestre de 2009 était fort plausible. Dans ce contexte, il était clair que si des mesures appropriées n'étaient pas mises en œuvre pour limiter ou tout au moins atténuer les effets de cette crise, même les perspectives de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) étaient fortement hypothéquées.

Encadré 1 : Objectifs du Millénaire pour le Développement

A l'aube du nouveau millénaire (2000), la communauté internationale a pris la décision ferme d'agir pour lutter contre la pauvreté et améliorer la vie des populations. Au Sommet du Millénaire en Septembre 2000 et pour la première fois, les 189 pays membres de l'ONU se sont engagés, dans une Déclaration commune, à réaliser huit objectifs, appelés Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :	
1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim	- Réduire de moitié la proportion de la population dont le revenu < 1\$ par jour
2. Assurer l'éducation primaire pour tous	- Réduire de moitié la proportion de la population qui souffre de la faim - Donner à tous les enfants, garçons et filles, d'ici 2015, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	- Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2015 si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard
4. Réduire la mortalité infantile	- Réduire de deux tiers le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
5. Améliorer la santé maternelle	- Réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies	- Stopper d'ici 2015 la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle - Maîtriser d'ici 2015 le paludisme et d'autres grandes maladies et commencer à inverser la tendance actuelle
7. Assurer un environnement durable	- Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales ; inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales - Réduire de moitié le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable - Améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis, d'ici à 2020
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	- Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire.

⁴ L'aide au développement en provenance des pays développés tels que les Etats-Unis et l'Union Européenne est souvent conditionnée par de bons indicateurs de gouvernance et de respect des droits de l'homme (voir Nouve et Staaz, 2003). C'est ce même environnement qui est propice aux investissements directs étrangers.

Selon un rapport de la FAO (2004), *La situation des marchés des produits agricoles (SOCO)*, les fluctuations de prix des denrées agricoles ont davantage d'impact sur les pays les plus pauvres du monde en développement. Les pays en développement les plus avancés réussissent à tirer profit de la baisse des prix des produits agricoles en réorientant la production et le commerce vers des secteurs à haute valeur ajoutée et à se soustraire de la dépendance des matières premières agricoles. C'est ainsi que les pays en développement, hors PMA, ont plus que doublé la part des produits horticoles, carnés et laitiers dans leurs exportations agricoles réduisant par là leur dépendance aux boissons tropicales et aux matières premières agricoles. Selon SOCO, les boissons tropicales et les matières premières représentaient dans les années 1960 jusqu'à 55% de leurs exportations agricoles contre environ 30% dans les années 1999-2001. Les PMA par contre ont augmenté leur dépendance vis-à-vis de ces produits car leur part dans les recettes d'exportations a augmenté de 59 à 72% entre les années 1960 et 2001. Malheureusement ce sont les boissons tropicales qui ont connu une chute vertigineuse des cours ces dernières années comparativement aux produits horticoles, carnés et laitiers. Le comble de malheur est que la forte volatilité des prix a un coût élevé pour les pays les plus pauvres qui ont des difficultés à anticiper et à s'adapter aux signaux du marché (FAO, 2010). Dans cette étude centrée sur l'évaluation de l'impact de l'effondrement des prix de base, les PMA constituent un cas intéressant.

Bien que tous les pays soient touchés indépendamment de leurs politiques macroéconomiques, il faut cependant se garder de les mettre tous dans le même moule quand on évalue l'impact occasionné par cette crise économique et financière mondiale. Compte tenu des disparités et spécificités existantes entre les divers pays africains, la crise frappe plus durement certains pays que d'autres. Dans cette étude, nous nous focalisons sur une étude de cas en examinant dans quelle mesure la crise de 2008 a touché le Burundi. Bien plus, conscients que les effets de cette crise portent sur divers secteurs de la vie économique, nous redimensionnons notre analyse pour focaliser notre regard sur les retombées de cette crise sur les produits de base et les capacités productives.

Quelques déterminants de la croissance économique au Burundi

Le Burundi dépend fortement de l'aide étrangère : avant 1993, l'aide publique au développement rapportait presque deux fois plus de devises que les exportations et plus d'un cinquième des recettes publiques (BAD, 1999).

Comme on peut le remarquer dans le tableau en annexe, les indicateurs économiques se sont sensiblement détériorés, après avoir régulièrement progressé les années précédant la crise qui a débuté en 1993. La guerre et l'embargo imposé au Burundi ont en effet considérablement affecté tous les secteurs de la vie économique avec le pillage et la destruction des biens des ménages et le vol du bétail, le déplacement des populations et l'effondrement des marchés. En particulier, les prix des produits non alimentaires ont augmenté dans les régions rurales ; dans les zones urbaines, bon nombre d'ouvriers non qualifiés et parfois même qualifiés ont été licenciés par les entreprises du secteur privé moderne consécutivement à la baisse du PIB industriel de près de 60% depuis 1992.

Suite à la crise et en partie en raison des sanctions imposées, la pauvreté a rapidement empiré depuis 1993. Bien qu'on dispose de peu de données récentes, on estime que l'incidence de la pauvreté rurale a augmenté de 80% depuis 1993 et que la pauvreté urbaine a doublé (BAD, 1999). L'activité du secteur privé s'est contractée à la suite de la perturbation du marché intérieur et des marchés d'exportation régionaux par divers conflits.

Le déficit budgétaire est devenu insoutenable depuis l'éclatement de la crise⁵. Alors qu'environ 80% des budgets d'investissement de l'Etat provenaient des aides aux projets financés par les bailleurs de fonds, l'Etat a dû recourir à des emprunts auprès des banques locales et à l'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs pour relever la balance.

Il a fallu attendre la conférence de Paris en décembre 2000 pour voir la reprise timide de l'aide extérieure grâce notamment aux programmes de quelques bailleurs bilatéraux tels que la Belgique et la France, les programmes de financement de la Banque Mondiale (CURE) et les projets de l'Union Européenne (PREBU, STABEX, etc.). En se référant aux données présentées en annexe, il apparaît que les sources de financement des principaux bailleurs se répartissent comme suit : le groupe UE/FED/STABEX qui occupe la première place avec 17%, suivi de la Banque Mondiale avec 15%, le groupe BAD/FAD avec 8%, et la Belgique avec 5%.

⁵ Le déficit du compte courant a avoisiné 12% du PIB en moyenne entre 1998 et 2000, avant d'atteindre 16,1% en 2001, 18,6% en 2002 et un record de 23,5% en 2003 (Banque Mondiale, 2004).

Petit pays enclavé, le Burundi est confronté à une forte pression sur les quelques ressources disponibles. La principale source de croissance économique se réduit à une agriculture qui ne dispose qu'environ 2,35 millions d'hectares potentiellement exploitables. Il n'est pas étonnant dès lors que le marché du travail se concentre en agriculture qui, couplée avec le secteur informel, représente 95% des emplois. Selon un rapport de la BAD (BAD, 2005), la longue période de conflit et d'embargo imposé au Burundi n'a pas induit de modifications sur la répartition intersectorielle de l'emploi, puisque le ralentissement de la création d'emplois dans les sous-secteurs manufacturiers et l'administration publique a été compensé par une forte croissance des emplois par les ONG et associations qui œuvrent dans le pays. Le taux de chômage ne peut dès lors qu'être sous-estimé compte-tenu également de l'importance du secteur informel de subsistance, des qualifications inadaptées d'une majorité de demandeurs d'emplois, etc.

Des stratégies, plans d'action et des textes légaux régissant l'agriculture et l'environnement ont été élaborés et sont entrain d'être mis en œuvre. Il s'agit notamment de : (i) Stratégie Nationale de l'environnement au Burundi (SNEB) (1997), (ii) les codes forestier (1985), foncier (1986) et de l'environnement (2000), (iii) Plan d'action National d'Adaptation aux changements climatiques (PANA, 2006) et (iv) Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté (2006).

Orientations politiques en matière d'agriculture

Depuis 1999, le Gouvernement du Burundi à travers le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a élaboré des politiques sectorielles, des stratégies, des programmes et des plans d'actions pour pouvoir relancer le secteur agricole. Cependant, force est de constater que leur mise en œuvre a encore une fois été freinée par l'insuffisance des ressources financières, la poursuite de la guerre et des perturbations climatiques. Seuls quelques partenaires techniques et financiers ont continué et continuent à appuyer certaines actions de production et de réhabilitation des équipements, des infrastructures et des ouvrages agricoles. Les moyens et les efforts consentis n'ont pas permis d'éradiquer les répercussions négatives de la crise sur la production agro-sylvo-zootechnique. Les performances du secteur agricole, poumon de l'économie nationale et familiale, restent par conséquent très faibles.

En Juillet 2008, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage s'est doté d'une Stratégie Agricole Nationale dont l'objectif global est d'une part de réhabiliter l'outil de production et de redynamiser l'activité agricole afin de relancer la production agro-sylvo-zootechnique et atteindre, voire surpasser les meilleurs niveaux d'avant la crise et, d'autre part de moderniser à moyen et long terme le secteur agricole de manière à transformer l'agriculture de subsistance en une agriculture de marché. Un taux de croissance annuelle de 6% est retenu.

En février 2009, un autre document d'importance nationale pour le secteur agricole a été validé. Il s'agit du Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA). Tous ces documents connaissent un problème de moyens financiers pour leur mise en œuvre.

En août 2009, un document d'envergure continentale a fait l'objet d'une table ronde. Ce document de Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) au Burundi est la compilation des différentes politiques et stratégies agricoles existantes dans notre pays. Il est l'émanation de la Déclaration de MAPUTO (2003) qui veut relancer d'une manière durable l'agriculture africaine.

En mars 2010, un Document d'Orientation Stratégique pour le secteur de l'élevage (DOS) a été validé en atelier national. L'objectif du DOS est de renforcer le secteur de l'élevage dans le cadre de l'opérationnalisation de la SAN afin qu'il puisse s'inscrire dans le contexte du PDDAA.

Tous ces documents connaissent un problème de moyens financiers pour leur mise en œuvre.

Pour rendre opérationnelles les politiques et stratégies du secteur agricole, le Burundi a besoin d'un plan national d'investissement agricole (PNIA) montrant les priorités du secteur, les coûts à y consentir et la relation entre les investissements et les résultats attendus. Cet exercice permettra ainsi de déterminer les écarts avec les financements déjà programmés et préparer les étapes suivantes du processus post compact en particulier, la conférence avec les Partenaires Techniques et Financiers du secteur, puis l'établissement et la soumission d'une proposition au GAFSP (Global Agriculture and Food Security Programme).

Financement et accès au crédit

Les activités de production agricole sont très coûteuses à la population burundaise: 88,2% des personnes interrogées font recours à un crédit pour commencer les travaux. Ces activités sont en partie financées par les fonds propres complétés par le préfinancement par les commerçants ou le crédit monétaire accordé par les institutions de microfinance. Le secteur de la microfinance au Burundi reste jeune et en phase de croissance. Il est de ce fait instable et peu efficace en milieu rural. Il regroupe des intervenants de divers ordres, allant du secteur informel au secteur structuré.

Au niveau du secteur informel, des pratiques endogènes d'épargne et de crédit existent tout aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Ces pratiques existent essentiellement sous forme d'entraide, de tontines et de prêts usuraires. Ces derniers sont généralement promus par des particuliers et les taux d'intérêt sont très élevés, allant même jusqu'à 200%.

Au niveau du secteur structuré, les institutions qui interviennent peuvent être regroupées en trois catégories :

1° Les institutions d'épargne et de crédit qui sont issues des expériences basées sur le rôle central de l'épargne pour alimenter le crédit. Leur mode d'organisation qui est de type mutualiste, se caractérise par le fait que l'épargne y est généralement préalable au crédit.

2° Les expériences de crédit direct qui regroupent les systèmes ayant privilégié le crédit comme activité centrale de leurs opérations et sans le lier obligatoirement à la constitution préalable d'une épargne. Certaines expériences de ce type sont fortement soutenues par l'aide extérieure ou par l'Etat et ont entre autres pour vocation le financement de la micro-entreprise ou du micro crédit.

3° Les projets, ONGs et ASBLs à volet crédit ou épargne : Il s'agit des structures qui ne font pas du micro crédit l'activité principale de leurs interventions mais ce volet est une composante parmi d'autres qu'elles renforcent le cas échéant.

Certaines filières agricoles, comme la riziculture, bénéficient d'une certaine crédibilité auprès des institutions de microfinance. Certains producteurs obtiennent le crédit, soit en espèce, soit en nature. Le reste ne trouve pas de bailleur parce qu'ils méconnaissent l'existence des institutions ou parce qu'ils ne sont pas solvables.

Toutefois, les producteurs déplorent le retard dans l'octroi du crédit car cela perturbe le calendrier agricole qui ne manque pas d'impact néfaste sur les rendements. Ils se plaignent également du taux d'intérêt élevé qui dépasse parfois 21%. Le besoin de crédit se fait le plus sentir au début des travaux de préparation du sol, et de mise en place des pépinières. Pendant cette période, la majorité des producteurs n'ont plus de ressources financières à cause de la rentrée scolaire en septembre et des fêtes de fin d'année. C'est le moment propice aux usuriers qui vont profiter de la crise financière des producteurs pour leur octroyer des crédits avec un taux d'intérêt exorbitant (*umugwazo*).

2. NIVEAU ET ETENDUE DE LA DEPENDANCE DU BURUNDI AUX PRODUITS DE BASE

Le Burundi est un petit pays dont le Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant n'a évolué que très faiblement de 1960 à 2009, passant de 98,5 dollars EU à 152 dollars EU par habitant en termes réels.⁶ L'économie burundaise est essentiellement agricole car la valeur ajoutée du secteur agricole représente plus de 70% en

⁶ Un PIB par tête inférieur à 900 US\$ par habitant est un des critères fixés en 2003 par le conseil économique et social des Nations Unies pour déterminer la liste des PMA

1980, reste au moins égale à 50% jusqu'en 1997 pour ensuite retomber à 37.1% du PIB en 2008⁷. Le secteur agricole représente 94% des emplois, satisfait 95% des besoins alimentaires du pays et rapporte en moyenne 90% des recettes en devises.

Le Burundi est marqué par un secteur industriel sous développé et importe ainsi des produits manufacturés (produits pétroliers, des machines, du matériel de transport, des produits chimiques et des produits alimentaires). Ses résultats en matière d'exportations dépendent étroitement de quelques produits de base avec très peu de traitements ou de transformations sur place. Les principales exportations du pays sont constituées de produits primaires (café, thé et peaux) qui génèrent en moyenne près de 90% des recettes totales à l'exportation ; le coton n'étant plus exporté depuis 1995 en tant que matière première. Les 10% restants correspondant aux apports des produits manufacturés (bière, tissus en coton, cigarettes, bouteilles, sucre et savons), les minerais et les métaux. Ces derniers sont d'un apport négligeable, du moins dans les statistiques officielles, car les rapports de la Banque de la République du Burundi (BRB) n'en font aucunement allusion. La figure 1 met en relief la structure des exportations du Burundi pour la période 1995-2009. Des trois principaux produits primaires, le café à lui seul, apporte en moyenne 70% des devises à l'exportation et environ 11% du PIB.

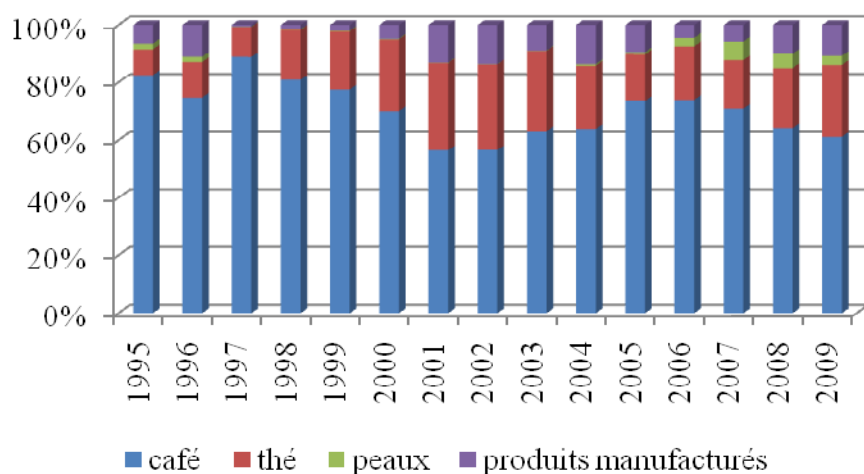


Figure 1 : Structure des principales exportations du Burundi de 1995 à 2009

Source : Banque de la République du Burundi (BRB)

La figure 2 montre successivement la part du café et celle des deux boissons tropicales (café et thé) produites au Burundi dans les exportations totales du pays. La part du café, bien qu'elle connaisse une diminution durant les 15 dernières années, reste élevée, oscillant entre 87% en 1997 et 50% en 2001. La légère

⁷ CNUCED (2010, p.5) note que la baisse de la part de l'agriculture dans le PIB est moins liée à une diversification de l'économie qu'aux effets désastreux de la guerre, notamment sur les activités de ce secteur.

diminution de la part du café dans les exportations totales du pays est compensée par une montée de la part du thé qui passe de 9% en 1995 à près de 23% en 2009. C'est ainsi que la part des deux boissons tropicales oscille autour de 80% des exportations.

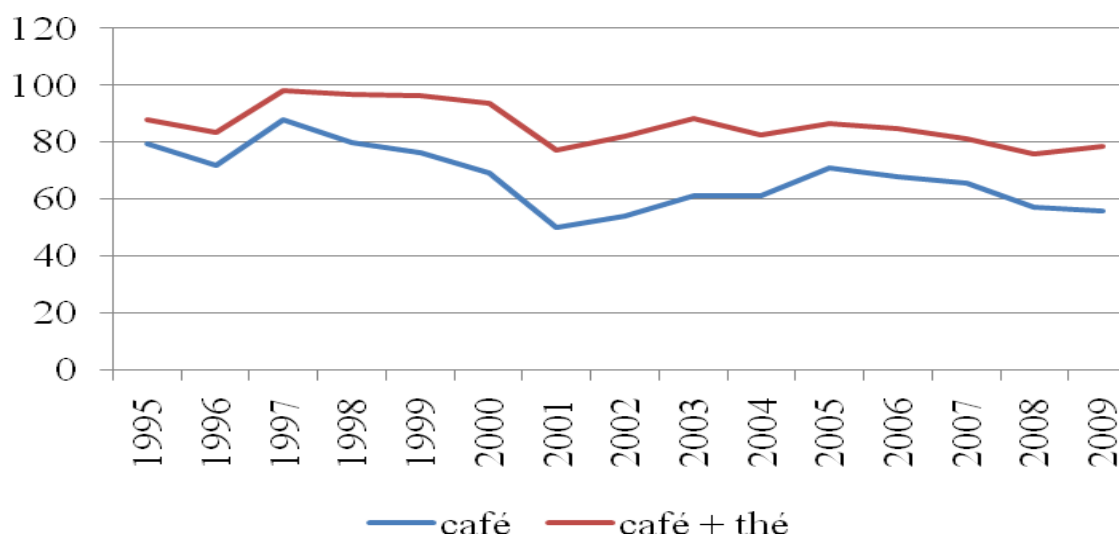


Figure 2 : Part des boissons tropicales café et (café et thé) dans les exportations totales du Burundi (1995-2009)

Source : Banque de la République du Burundi

L'économie burundaise est dès lors fragilisée par cette faible diversification des ressources à l'exportation ou mieux par cette forte dépendance à un seul produit, le café. Cette dépendance fort marquée rend ainsi l'économie burundaise vulnérable aux fluctuations des cours de ce produit et aux caprices climatiques qui peuvent à tout moment anéantir les réserves de change, réduire ses capacités à financer les importations et plonger ainsi le pays dans la dette. Les efforts affichés par le gouvernement de promouvoir des exportations non traditionnelles telles que les fleurs coupées, fruits et légumes ont eu jusqu'ici peu d'impacts sur la structure des exportations. Le potentiel des produits horticoles est cependant non négligeable au regard des conditions météorologiques du pays, mais à condition d'opérer de bonnes réformes économiques et institutionnelles et de promouvoir le développement des infrastructures appropriées à ces produits qui sont facilement périssables. Il est aussi possible de casser cette dépendance de l'économie burundaise par la promotion des huiles essentielles et des noix à condition de mettre en place un plateau de recherche qui y soit favorable. Nous discutons de cette faisabilité de diversification des exportations aux sections suivantes.

3. EFFETS DES CRISES FINANCIERES ET ECONOMIQUES SUR LES PRODUITS DE BASE ET LES CAPACITES PRODUCTIVES

Les effets de la chute des prix des produits de base, et plus spécialement le café, sur l'économie du Burundi sont multiples et variés. La chute des cours induit une insuffisance des recettes d'exportations qui ne

parviennent plus à financer les importations de produits alimentaires, accentuant par là l'état d'endettement du Burundi. Il convient de rappeler que le Burundi est un des pays les plus pauvres de la planète où le PIB par tête reste en moyenne inférieur à 115 dollars EU. Une volatilité des prix est dès lors doublement une menace pour la sécurité alimentaire au Burundi, étant donné que les pauvres dépensent jusqu'à 70% de leurs revenus à l'alimentation et que du fait d'un régime alimentaire faiblement diversifié, l'augmentation du prix d'un aliment n'est pas facilement compensé par le passage à d'autres aliments (FAO, 2010). Les producteurs de café n'arrivent plus, avec leurs modiques revenus, à accéder aux aliments de base dont ils restent des acheteurs nets.⁸ Une chute des cours du café entraîne nécessairement une augmentation de la pauvreté étant donné que les caféiculteurs restent des vendeurs nets de ce produit et que les paysans burundais ne dépensent qu'une infime partie de leurs revenus à cette boisson tropicale.⁹ Une volatilité des prix du café est très compromettante pour le Burundi car elle complique la planification et le développement économique. Bien plus, la chute des prix du café entraîne une baisse des investissements dans ce secteur, une réduction de la demande de la main d'œuvre non qualifiée et par conséquent une hausse du taux de chômage et de faibles taux de salaires. Dans les lignes qui suivent, nous mettons en relief l'impact des crises sur les exportations réalisées ainsi que sur les capacités productives.

Nous empruntons la démarche de la FAO (2004) pour évaluer la vulnérabilité des exportations des produits de base aux chutes de prix induites par les crises financières et économiques. Nous utilisons à cet effet deux indicateurs : (1) les indices de volume et de valeur et (2) le ratio valeur des exportations sur valeur de la dette. La confrontation des indices de volume et de valeur renseigne sur le degré de détérioration des cours de la matière première considérée. Ici nous nous référons principalement au café qui est très représentatif des produits de base exportés par le Burundi. Le deuxième indicateur renseigne également sur la vulnérabilité de l'économie suite à l'incapacité d'un pays exportateur de financer ses importations sur base de ses exportations. C'est un indicateur qui renseigne clairement sur la détérioration des termes de l'échange. La figure 3 met en parallèle l'évolution de l'indice de volume (1995 = 100) et de l'indice de valeur (1995 = 100) déflaté par l'indice des prix à la consommation pour les exportations caféicoles. S'il est vrai que le volume des exportations a chuté dans le temps rendant ainsi impossible la réédition des performances commerciales de 1995 correspondant au volume de 30 245 tonnes, l'indice de volume (1995 = 100) accuse une chute plus accrue. Bien plus, la courbe de l'indice de valeur reste en dessous de celle de l'indice de volume. La pente raide déjà amorcée par la courbe de l'indice des valeurs en 2005 ne fait que suivre son cours normal en 2009, traduisant des pertes des exportations en valeur de 10% par rapport à l'année 2008. La montée apparente de

⁸ Les exploitations familiales agricoles au Burundi ne sont pas des monocultures. Au contraire, les assolements sont des polycultures où des associations de cultures vivrières coexistent avec les cultures de rente. Suite à une faible productivité des cultures vivrières, les paysans agriculteurs restent en général des acheteurs nets des produits vivriers qu'ils cultivent chez eux.

⁹ La commercialisation du café au Burundi révèle que ce produit est exporté à plus de 95% sur les marchés extérieurs; le marché intérieur étant un marché résiduaire où s'écoulent à peine 5% du tonnage produit.

1997 n'est pas réellement due à une amélioration des cours du café ; il s'agit d'une période post embargo durant laquelle le Burundi a pu exporter le stock non vendu de la saison culturale précédente.¹⁰ Et d'ailleurs la période 1997-2001 est caractéristique d'une baisse tendancielle des cours des boissons tropicales qui les a conduits à des niveaux historiquement bas. Les cours du café ont connu durant cette période une chute considérable de près de 70%, atteignant un niveau inférieur au coût de production dans de nombreux pays (FAO, 2004). L'indice de valeur du café affiche une reprise en 2003-2004 car les producteurs, surtout ceux de l'Amérique latine, ont réagi à la baisse des cours en réduisant l'offre (FAO, 2004).¹¹

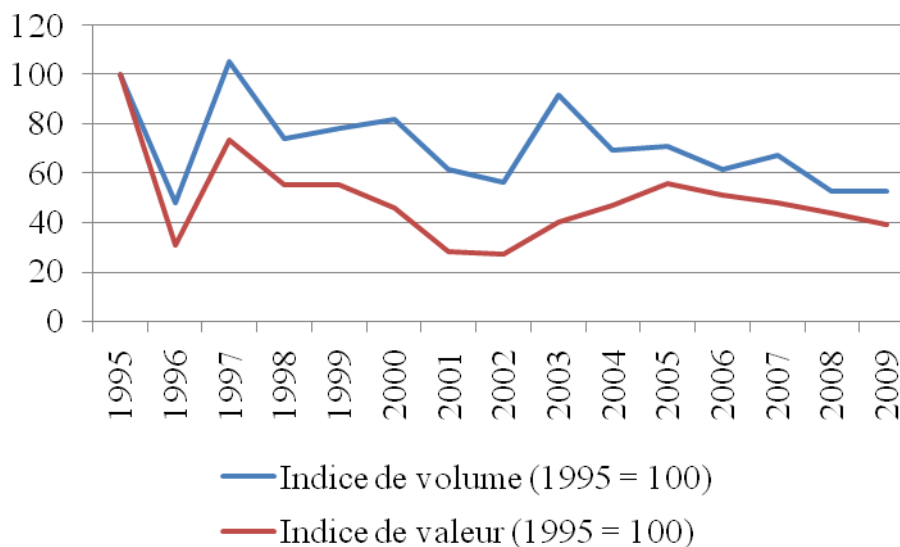


Figure 3 : Evolution des indices de valeur et de volume du café au Burundi (1995-2009)

Source : Banque de la République du Burundi (BRB)

Les effets des crises financière et économique mondiales n'épargnent guère les capacités productives du Burundi. En effet, la volatilité des cours des matières premières agricoles, à travers ses deux composantes que sont la variabilité et l'incertitude, s'accompagne de forts taux d'intérêts, provoquant ainsi la chute des investissements, la perte d'emplois essentiellement pour la main d'œuvre non qualifiée ainsi que l'aggravation de la pauvreté monétaire. Il va de soi que ce cortège de conséquences néfastes affecte les capacités productives du pays. Ainsi, selon les bases de données en ligne FAOSTAT et UNCTADSTAT accessibles respectivement en septembre et octobre 2010 et publiées par UNCTAD (2010), les capacités productives du Burundi se sont effritées en 2008. Nous illustrons à l'aide des indicateurs de la production agricole, de la production alimentaire et de la croissance économique.

¹⁰ En 1996, le Burundi fut soumis à un régime de blocus économique mis en place par les pays voisins en réaction au coup de force du 25 juillet 1996 par lequel le Major Pierre Buyoya déposa le Président Sylvestre Ntibantunganya.

¹¹ Le comportement de l'Amérique latine est très déterminant sur les cours mondiaux du café car c'est dans cette région que se localise le premier producteur mondial du café, en l'occurrence le Brésil.

La production agricole totale a enregistré une décroissance correspondant à un taux de -2,7% en 2008 et une stagnation en 2009 pendant que la moyenne de la période 2000-2009 est de 1,1%. Ces taux sont de loin inférieurs aux moyennes des PMA situées à 3,5% pour la période 2000-2009 et à 4,5 et 1,5% pour les années 2008 et 2009 respectivement. La production agricole par tête enregistre également des taux de croissance négatifs de -4,3 et -3,4% respectivement en 2008 et 2009 et un taux moyen négatif de l'ordre de -1,7% pour la période 2000-2009. Ces taux sont inférieurs à la moyenne des PMA située à 1,1% pour la période 2000-2009 et à 2,1 et -0,8% respectivement en 2008 et 2009.

Alors que le pays enregistrait déjà de bonnes performances productives durant la période 2000-2009 caractérisée par une croissance positive de la production alimentaire de l'ordre de 1,3%, l'année 2008 se caractérise par un taux négatif de croissance de -2,7% pendant que c'est de nouveau la stagnation en 2009. La production alimentaire par tête semble être plus affectée avec des taux de croissance négatifs de l'ordre de -5,4% et -2,3% en 2008 et 2009 respectivement. Ces valeurs sont de nouveau de loin faibles comparées aux moyennes des PMA.

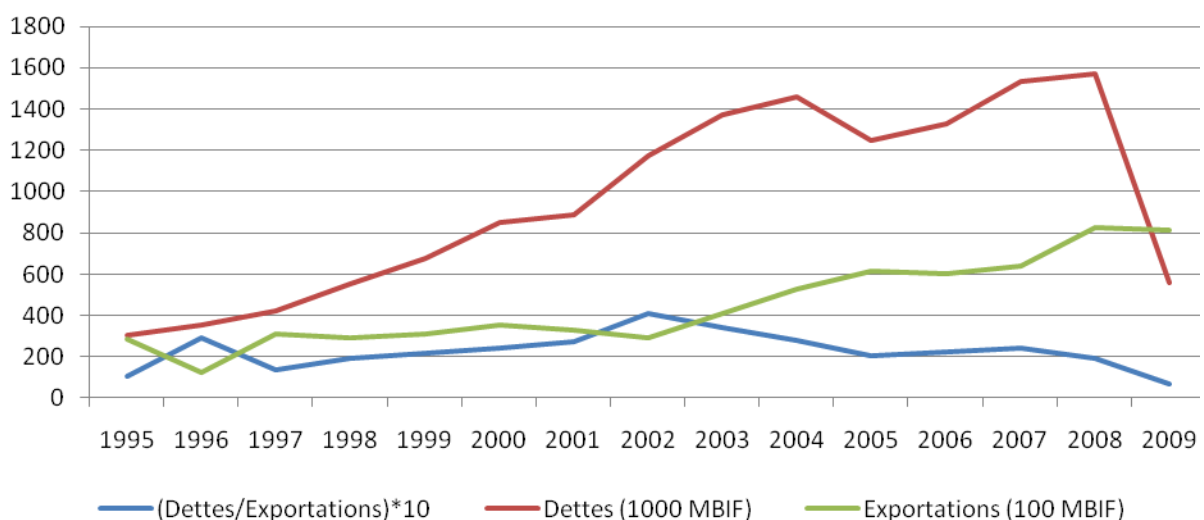
La chute des performances productives de biens agricoles en général et des aliments en particulier est due principalement à un faible investissement dans le secteur, à l'augmentation de la population qui aggrave la raréfaction des terres cultivables (République du Burundi, 2004).

La croissance du PIB réel total par contre n'est pas affectée par la crise économique et financière de 2008 ; au contraire le taux de croissance de cet indicateur passe de 3,6% en 2007 à 4,5% en 2008 pour se rétablir de nouveau à 3,6% l'année suivante. Le PIB réel par tête suit une trajectoire comparable mais de faible amplitude. Son taux de croissance est de 0,5% en 2007, passe à 1,5% en 2008 pour retomber à 0,6% en 2009. La différence d'amplitude de croissance de ces deux indicateurs tient au fait que la variable population enregistre un taux de croissance de loin plus élevé que celui du PIB. A titre d'exemple, dans l'intervalle de temps 2000-2009, le PIB réel enregistre une croissance de 0,1% pendant que celle de la population s'élève à 2,9%.

De nouveau le taux de croissance économique est de loin inférieur au taux de croissance moyen de l'ensemble des PMA qui se situe respectivement à 7,1% et 4,6% pour la période 2000-2009 respectivement pour le PIB réel total et le PIB réel par tête. Le Burundi affiche par contre un taux de croissance de la population (2,9%) supérieur au taux de croissance moyen de la population pour l'ensemble des PMA. La formation brute du capital est de -54,4% en 2008 alors qu'elle était à 92,9% en 2007 et que la moyenne pour la période 2000-2008 est située à 17,7%.

Le taux d'intérêt réel pour le Burundi redevient négatif en 2008 avec une valeur de -6,41% ; la dernière valeur négative enregistrée étant celle de 1995. Partout ailleurs les taux d'intérêts réels sont positifs atteignant parfois des valeurs exorbitantes comme celle de 17,32% en 2002. Le taux d'intérêt réel de 2008 n'est pas du tout révélateur d'une crise financière qui devrait tout naturellement s'accompagner des taux d'intérêts élevés. Cependant, bien que l'inflation des prix soit en régression, passant de 31% en 1997 à 10,6% en 2009, elle reste particulièrement élevée pour l'année 2008 car elle se situe à 24%, justifiant ainsi la baisse du taux d'intérêt réel pour cette année. Mais les taux d'intérêt ne sont pas de bons indicateurs de la vulnérabilité du secteur agricole burundais aux chocs dans la mesure où, mises à part quelques activités de recherche, la technologie de production est peu intensive en capitaux.

La dette extérieure, qui représente entre 85% et 94% de la dette globale selon les données de la BRB, évolue *en crescendo* depuis les années 1990 où elle se situe à 907 millions de dollars EU pour s'établir à 1 445 millions de dollars EU en 2008. Le service de la dette quant à lui n'a pas varié significativement de 1990 à 2008 car elle prend respectivement à ces deux dates les valeurs de 40 et 42 millions de dollars EU.¹² Mais le meilleur indicateur du degré de vulnérabilité d'un pays aux chocs imputables aux crises financières et économiques reste le ratio de la dette extérieure à la valeur des exportations. Bien qu'en nette diminution depuis 2002, le ratio de la dette extérieure sur les exportations de 2009 qui est le plus faible de toutes ces 15 dernières est de 691% (Figure 4)¹³. Cette valeur dépasse largement les taux de 150 et 200% fixés comme seuils de surendettement au sein de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) respectivement à Lyon en 1996 et à Cologne en 1999 par les pays du G7.



¹² La dette extérieure couvre aussi bien les dettes de court et de long terme ainsi que l'usage du crédit du Fonds Monétaire International (FMI); le service de la dette couvre par contre uniquement le crédit de long terme.

¹³ La chute brusque de la dette extérieure du Burundi en 2009 est due à une remise d'une partie de la dette par la Chine rendant plus faible le ratio dette sur exportations.

Figure 4 : Evolution de la dette extérieure (en milliards de francs burundais), des exportations (en 100 Millions de Francs burundais) et de leur ratio (en pourcentage) pour la période 1995-2009

Source : Rapports annuels de la BRB

Les capacités productives ne peuvent pas aisément se concevoir en l'absence des investissements directs étrangers (IED) dans un pays marqué par un fort déficit en capitaux. Historiquement, le volume des IED reçu au Burundi a toujours été très bas et, pendant les années de crise, a pratiquement disparu. Mis à part un pic de 11,7 millions de dollars en 2000, les flux d'IED n'ont jamais dépassé 2 millions de dollars depuis le début des années 1980 et sont même devenus insignifiants dans les années 2000. En 2008, le stock total des IED au Burundi s'élevait à près de 48 millions de dollars, soit 4,4% de son PIB, ce qui est nettement inférieur aux pays de la sous-région. En effet, pour la même année, le stock total d'IED représentait 6,1% du PIB au Rwanda, 6,6% au Kenya, 25,3% en République démocratique du Congo, 28,8% en Ouganda et 37,2% en République unie de Tanzanie. En 2006-2008, les flux d'IED représentaient 0,04 dollar par habitant au Burundi, alors qu'ils en représentaient 11,2 dollars pour les pays de la CEA (CNUCED, 2010).

De tels faibles IED compromettent dangereusement les efforts d'amélioration des revenus des couches pauvres, lesquels efforts doivent passer par des investissements dans la recherche agricole qui présentent de fortes potentialités dans la réduction de la pauvreté. Lin et Martin (2010) notent que les investissements dans le secteur agricole à travers l'amélioration de la technologie de production sont les plus susceptibles d'augmenter les revenus des pauvres et de les épargner des chocs imputables aux crises.

Trois mises au point sont à faire au sujet de l'incrimination des crises financières et économiques dans la chute des exportations réalisées par le Burundi. Il sied d'abord de noter que la chute des cours qui poursuit sa course *en decrescendo* au-delà de 2008 n'est pas seulement imputable aux crises économiques. Elle est aussi la résultante d'une confrontation de l'offre et de la demande de ce produit, de la structure des marchés, de l'évolution des techniques de production, du changement des goûts et des attentes des consommateurs, des politiques, des institutions, des conjonctures souvent spécifiques aux pays exportateurs, etc. (GOS, 2011). Et pour preuve, des chutes dans la valeur des exportations d'une ampleur plus accrue sont observées en dehors des années de crises financières et économiques. Ainsi, suite au blocus économique de 1996, le Burundi enregistre cette année là, en termes réels, une chute vertigineuse de ses exportations de café en valeur de plus de 70% par rapport à l'année 1995. Durant les années 1996 et 2001, les chutes des exportations en valeur s'élèvent respectivement à 25 et 39% par rapport aux périodes précédentes. Les faits

incriminés dans ces faibles performances sont principalement de deux ordres : la crise socio politique qui a éclaté en 1993 empêcha l'entretien des vergers de caféiers compromettant *de facto* la qualité et la valeur des cerises ainsi que la baisse tendancielle des cours du café déjà évoquée plus haut. L'OCDE et l'OMC (2009) observent une forte contraction du commerce (moyenne des exportations et des importations) en valeur (en dollars courants) enregistrée par beaucoup de pays à la fin de 2008 et au début de 2009. Les deux auteurs nuancent cependant qu'il est bien possible que l'importance de ce recul ait peut-être été amplifiée par la baisse des prix des produits de base et par l'appréciation du dollar par rapport à certaines monnaies à mesure que la crise financière s'intensifiait. Au demeurant, la volatilité est un phénomène tout à fait naturel en agriculture. Elle peut se produire en dehors de tout choc exogène dans ce secteur dans la mesure où la demande des produits agricoles est relativement élastique et que l'offre variable en fonction des aléas météorologiques notamment ne peut pas y répondre, du moins dans un court terme, à cause de la nature cyclique de la production des biens agricoles.

A côté de ce rôle de la crise économique qu'il n'est pas facile de démêler d'autres forces en présence ci-haut évoquées, une seconde mise au point concerne la circonscription temporelle des effets de cette crise. Comme l'évaluation vient trop tôt, les effets des ces crises ne sont pas seulement à appréhender dans leur nature statique. La présente analyse étant fondée sur des données disponibles uniquement jusqu'en 2009, il n'est pas exclu que des effets dynamiques de la crise financière et économique de 2007-2008 puissent se faire sentir durant de nombreuses années qui suivent 2008. Enfin, la résilience des populations pauvres qui se traduit par un ajustement aux chocs induits par les crises est non négligeable selon une étude *ex post* récente conduite par l'OXFAM (Green, King, Miller-Dawkins 2010 *in* Lin et Martin, 2010).

4. IMPACT DES CRISES FINANCIERE ET ECONOMIQUE SUR LES TENDANCES DE L'EMPLOI, DES REVENUS ET DE LA PAUVRETE

L'absence de données statistiques sur l'emploi agricole et spécialement sur la main d'œuvre non qualifiée rend impossible une évaluation solide de l'impact des crises financières et économiques de 2007-2008 sur les tendances de l'emploi. Les seules données disponibles proviennent des investigations menées en 2007 (WFP and CERDA, 2007) en milieu rural burundais et évaluent le niveau des salaires à environ 0,49-0,97 dollars EU correspondant exactement au seuil de pauvreté. L'absence de séries chronologiques ne permet pas de pronostiquer sur l'impact des chocs sur ces salaires. Les revenus agricoles ne sont pas non plus disponibles mais certains indicateurs comme la valeur ajoutée agricole par tête peuvent servir de proxy à cette variable.

La valeur ajoutée du secteur agricole par personne active ne cesse de s'effondrer passant de 118,15 dollars EU en 1980 à 70,44 dollars EU en 2005 (Figure 5). Cet indicateur diminue en valeur avec la perte des capacités productives décrite en section 3. Même si les données récentes ne sont pas disponibles, les données sur la croissance du PIB, de la production agricole et de la production alimentaire ne présentent en aucune façon une augmentation de la valeur ajoutée du secteur agricole en 2008 et 2009.

La pauvreté est un phénomène essentiellement rural au Burundi. Les données existantes proviennent des investigations conduites en milieu rural burundais. La proportion des ménages vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire est évaluée à 33,8% en 1992. Cette proportion a vite doublé 10 ans plus tard pour s'établir à 67,4% en 2001.

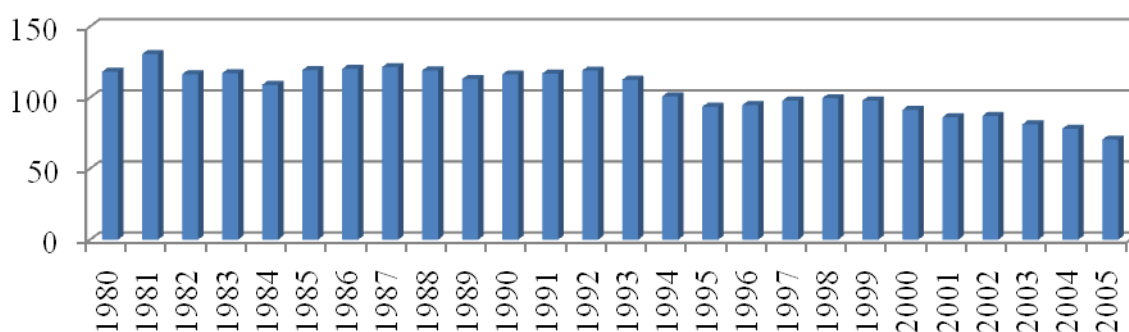


Figure 5 : Evolution de la valeur ajoutée agricole par tête (en dollars EU) de 1980 à 2005 au Burundi

Source: Base de données sur les indicateurs de développement dans le Monde, Banque Mondiale

Le Burundi figure parmi les pays les plus pauvres du monde. L'indice de développement humain du PNUD 2010 classe le Burundi au 166^e rang sur 169. Comme dans la plupart des domaines de la vie sociale et économique du Burundi, le problème se pose concernant la fiabilité des données concernant la pauvreté. En effet, le CSLP de 2006/2007 se base sur une analyse de la pauvreté publiée en 1998. Enfin, en janvier 2007, les premiers chiffres du nouveau QUIBB 2006 (questionnaire unifié des indicateurs de bien-être) ont été présentés par la Banque mondiale. Selon les nouvelles données, le PIB par personne au Burundi est estimé à 152 USD en 2009, le plus bas du monde¹⁴. D'après le QUIBB 2006, 68,6% de la population burundaise est considérée comme pauvre. Dans les zones rurales, la population pauvre atteint 69,8% et en zone urbaine 41,8%. En 2006, le seuil de pauvreté a été fixé à 819 FBU (0,63 euro) par jour en milieu urbain et à 527 FBU (0,4 euro) par jour en milieu rural.

Selon une enquête d'opinion 2004, plus de 70% des personnes interrogées (échantillon de 3 000 personnes) pensent qu'entre 1999 et 2004 la pauvreté a beaucoup (50%) ou légèrement (20%) augmenté. Les sondés ont interprété l'expression «être pauvre» principalement au sens d'avoir des difficultés à nourrir son ménage et seule une minorité a estimé que les pauvres constituaient une priorité pour les politiques de l'État. En ce qui concerne la répartition régionale de la pauvreté, le QUIBB 2006 identifie le sud du pays comme la région la plus pauvre, même si les différences régionales ne semblent pas très grandes. Les ménages vivant de l'agriculture dont le chef de famille a bénéficié seulement d'une éducation primaire sont les plus touchés par la misère.

En tant que produit principal de l'économie, le café joue un rôle important dans la lutte contre la pauvreté. Sur la base du QUIBB, on peut conclure que le café représente une partie importante du total du revenu des producteurs, mais il ne représente pas nécessairement la «solution» au problème de la pauvreté, car la majorité des subventions semble être payée aux producteurs non pauvres. Une réforme profonde de la filière café visant à réduire le rôle de l'État, qui n'est pas en mesure de faire les investissements nécessaires et d'assurer une bonne gestion de la filière, et à responsabiliser les acteurs tant au niveau de la production que du traitement et de la commercialisation afin qu'ils s'approprient cette filière, pourrait avoir une incidence réelle sur la pauvreté au Burundi. Cela permettrait en effet, d'une part, d'augmenter le revenu de cette filière en la redynamisant et, d'autre part, d'améliorer la répartition des revenus entre les acteurs.

Il faudrait aussi cibler correctement les aides publiques vers les plus pauvres. Le gouvernement burundais reconnaît, par exemple, que les subventions octroyées pour minimiser les prix de l'eau et de l'électricité ont surtout profité aux gros consommateurs, à savoir les couches riches et moyennes de la population. En revanche, les subventions pour la santé et l'éducation ciblent beaucoup mieux les pauvres. Selon la Banque

¹⁴ Manuel de statistiques de la CNUCED 2010, page 425

mondiale, le facteur Omega, qui définit la part des subventions qui bénéficient aux pauvres est de 0,811 pour la santé et de seulement de 0,274 pour l'électricité.

Un séminaire s'est récemment tenu, à l'initiative de la Banque mondiale, sur les sources de la croissance, d'où il ressort que c'est le secteur agricole qui en étant réactivé, intensifié, diversifié et mieux valorisé serait la principale source de croissance; le tourisme aurait aussi un rôle intéressant à jouer pour autant que les conditions de sécurité soient totalement remplies.

Les conditions pédo-climatiques ont permis la mise en œuvre d'un élevage extensif qui a trouvé cependant ses limites dans la raréfaction des parcours suite au morcellement et à la forte concurrence entre l'agriculture et l'élevage qui en a découlé. L'espace réservé au pâturage est devenu de plus en plus insuffisant et l'agriculture ne dégage plus de surplus qui alimentait jadis le cheptel (porcins, volaille, etc.).

Malgré les contraintes d'espace, les plus grandes potentialités de l'élevage résident essentiellement en la capacité d'adaptation des éleveurs par acquisition du savoir-faire en techniques d'élevage (stabilisation permanente ou semi-permanente, vaccination, insémination, etc.), les conditions climatiques qui peuvent permettre l'introduction, moyennant quelques précautions, d'animaux exotiques provenant des régions aux conditions relativement similaires afin de relever les performances de production.

5. POSSIBILITES DE DIVERSIFICATION DES EXPORTATIONS ET AUTRES STRATEGIES AUGMENTANT LA RESILIENCE AUX CHOCS

Cette section livre des stratégies de diversification des exportations afin de casser la dépendance de l'économie à pratiquement un seul produit de base. Nous commençons par découvrir les opportunités de créneaux qui existent dans le secteur des exportations traditionnelles et étendre nos investigations dans le secteur des exportations dites non traditionnelles.

Exploitation des marchés de niche

Au sein du secteur caféicole, le Burundi présente un potentiel pour le développement de créneaux. Pour un petit producteur de café comme le Burundi, la focalisation des efforts sur la qualité et la promotion des cafés spéciaux pour approvisionner des marchés de niche serait une voie d'échapper à la chute structurelle des prix. Dans un premier temps, le Burundi peut approvisionner les marchés conventionnels et les marchés de niche en attendant d'affiner sa stratégie et de faire une prospection des marchés les plus rémunérateurs. Il faut garder à l'esprit cependant que même lorsqu'ils sont de bonne qualité, ces cafés n'échappent pas aux forces du marché. En cas d'excédent de café de qualité ou de café organique, la prime de qualité risque de

s'effriter. Une partie de la production actuelle du Burundi se qualifie pour le marché spécialisé, mais elle doit être correctement présentée et promue. Cela implique en revanche de venir à bout des faiblesses observées dans la filière café du Burundi afin qu'elle soit capable d'assurer un approvisionnement soutenu.

Bien que le café constitue actuellement la principale culture d'exportation, on ne doit pas perdre de vue les opportunités offertes par les autres productions dans la croissance économique du Burundi. Dans une analyse fondée sur la sensibilité de l'économie burundaise aux chocs tels que les crises économiques, Lim et Rugwabiza (2009) trouvent que 10% d'augmentation de la production du café font augmenter de 0,3% le PIB pendant que 10% d'augmentation de la production hors café font augmenter le même indicateur de 3,5% ; d'où la pertinence de diversifier l'économie burundaise. Les lignes qui suivent passent en revue les filières d'intérêt national, présentant un potentiel de production considérable.

Importance économique de la filière riz dans le pays

Le riz est un produit globalement plus cher que les autres produits vivriers. L'amplitude des variations est moins marquée que pour les autres produits, probablement en raison des importations conséquentes et d'un étalement des récoltes suite aux possibilités de culture en colline et en périmètre irrigué. Les prix de Bujumbura sont globalement supérieurs de 100 à 150 FBU/kg (15%) par rapport à la moyenne trouvée dans les autres provinces. Sur les marchés de Bujumbura, l'on trouve trois catégories de riz: le plus cher correspond au riz importé de Tanzanie ou du marché mondial (1 200 Fbu/kg début juillet 2008). En seconde position, le riz produit à la SRDI (1.000 FBU/kg) et en dernière position le riz tout venant (850 FBU/kg).

Bien qu'il n'existe pas d'évaluation de la valeur ajoutée des productions agricoles dans l'économie nationale, l'importance économique de la filière rizicole est cependant élevée, et ce pour plusieurs raisons:

Opportunité de main d'œuvre: dans le cas de la production irriguée (en particulier en irrigation contrôlée), la culture est fortement exigeante en main-d'œuvre. Au niveau de la transformation et de la commercialisation, la filière fait intervenir un nombre important de petits intermédiaires.

Consommatrice d'intrants agricoles: pour les organisations de producteurs bien structurées ou encadrées, la culture du riz sert de garantie pour un accès aux intrants. Ceci favorise les importations d'engrais et de produits phytosanitaires.

Du point de vue macroéconomique, en ce qui concerne la balance commerciale et la balance des paiements, la production nationale de riz réduit les importations du riz du marché régional et mondial fortement coûteuses en devises étrangères.

Pour toutes ces raisons, la filière rizicole a une importance économique croissante. Dans les zones rurales, la production est largement autoconsommée et est intégrée dans le système d'assolement en association avec d'autres cultures. Dans les plaines et marais, en particulier dans le cas des périmètres aménagés, l'importance de la production de riz est généralement plus grande et vise avant tout une commercialisation plutôt que l'autoconsommation. En ville, le riz est devenu une denrée incontournable afin de satisfaire aux besoins des privés ainsi que des institutions étatiques (armée, police, écoles, etc.).

Globalement, avec ses 70.000 tonnes de production estimée, la production rizicole représenterait de l'ordre de 5% à 6% de la production agricole nationale exprimée en équivalents céréaliers. Bien que la production nationale semble couvrir une grande partie de la consommation nationale, le pays est obligé d'importer du riz des pays limitrophes ainsi que du marché mondial afin de satisfaire à la demande, en particulier celle de Bujumbura et autres agglomérations.

Cependant, la contribution du riz comme les autres cultures vivrières dans l'économie du pays n'est pas connue au niveau des finances publiques car la taxation des produits agricoles échappe aux opérations de comptabilité. Par contre, au niveau local dans les communes où la culture du riz est prédominante comme Gihanga et Mutimbuzi, le volume fiscal est constitué à plus de 25% par les taxes données par les producteurs, les transformateurs, les vendeurs et les transporteurs du riz.

Dans le cadre des travaux réalisés pour « l'Étude sur les sources de croissance » (2007), l'analyse des coûts de revient du riz importé du marché mondial (en l'occurrence du Pakistan) fournit un coût de revient grossiste (prix de vente au détaillant) de l'ordre de 570 FBU/kg dans la situation d'exemption de taxes sur les produits alimentaires de base en 2007. Hors situation d'exemption, le prix grossiste reviendrait à environ 663 FBU/kg. En cas d'application du tarif extérieur commun EAC de 75% en plus des autres taxes et impôts actuellement en vigueur, et ce en remplacement de la tarification actuelle de 5%, ce prix serait de l'ordre de 1.077 FBU/kg. Ces chiffres doivent être comparés aux prix grossistes du riz burundais commercialisé et traité dans une situation dans laquelle le prix SRDI ne sert plus de référence au marché. En appliquant des marges et prix « raisonnables », le prix du riz blanc local auprès du grossiste serait de l'ordre de 425 FBU/kg. On admet pour cela que le prix de vente du producteur soit de 200 FBU/kg et que les marges des différents commerçants soient ramenées à des niveaux comparables à ceux en application pour les autres produits agricoles (ce qui équivaut à les diviser par trois). Selon ces hypothèses, le riz burundais est donc clairement compétitif sur son territoire par rapport au riz importé du marché mondial (hors zone COMESA ou EAC).

Il est à craindre que les cours mondiaux, même s'ils ne se maintiennent pas à ces niveaux historiquement records (voir graphique ci-dessous), risquent tout de même de se maintenir à des niveaux nettement plus élevés que dans le passé. La production nationale devrait être maintenue à un niveau compétitif par rapport au marché mondial.

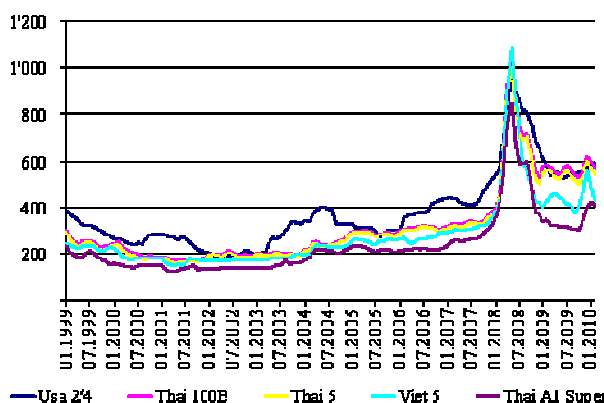


Figure 6 : Prix à l'exportation (FOB) du riz en dollars EU la tonne jusqu'en janvier 2010

Source: Secrétariat de la CNUCED d'après les données statistiques d'OSIRIZ.

Filières horticoles (fruits, légumes, fleurs coupées et plantes ornementales)

Depuis la fin des années 80, le Burundi a commencé à développer de nouveaux produits d'exportation non traditionnels ayant le potentiel de devenir l'un des principaux secteurs d'exportation: les légumes, fruits tropicaux et fleurs hors saison. Les conditions climatiques, la pluviosité, l'altitude et la qualité des sols donne au Burundi des avantages incontestables pour le développement d'une agriculture d'exportation de haute qualité, tant pour les produits tempérés que pour les produits tropicaux.

Les exemples du Kenya, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, de l'Egypte, du Maroc et d'autres pays africains montrent qu'une sélection judicieuse de variétés de fruits et légumes pour répondre à la demande sur les marchés européens, conjuguée a eu une organisation efficace de collecte et de transports, un emballage approprié et un système de contrôle irréprochable peuvent contribuer à établir des relations commerciales solides avec les importateurs européens et à capturer une part croissante du marché hors saison (septembre à mars), période pendant laquelle la production européenne est minimale, voire inexistante.

La production et la commercialisation de fruits, légumes et fleurs a débuté à plein régime au début des années 90, stimulée par les incitations accordées à la zone de libre-échange. La production a culminé à 1076 tonnes en 1993, chutant par la suite à des quantités minimales après 1996. En 2002, les exportations de ces produits

n'ont pas dépassé 35 tonnes. Les produits exportés sont notamment les fruits de la passion, les mangues, les papayes, les haricots verts, les piments, les aubergines, les patates douces ainsi que les fleurs coupées (heliconias et roses) et ornementales (dracaenas). Selon les exportateurs burundais, regroupés dans une association de producteurs de fleurs et fruits (le GEXHOBU), le déclin du secteur a pour causes les troubles politiques et l'insécurité qui en découle ainsi que l'embargo imposé par les pays voisins et l'interruption des liaisons aériennes directes avec l'Europe.

La plupart des exportateurs du secteur n'ont pas d'installations de production (à quelques exceptions près), mais ils collectent les produits sur les marchés régionaux. Beaucoup d'entre eux ont bénéficié des dons du fond de promotion des exportations. Certains fonctionnent dans le cadre de la zone franche. Maintenant que l'embargo a été levé, la principale contrainte qui persiste est l'absence de transports aériens et, dans une moindre mesure, l'inaccessibilité des marchés locaux dans les zones de production. Les rares exportations insistantes sont exportées via Nairobi ou Entebbe. Cela a pour effet d'accroître les coûts de transport, d'allonger la durée du transit, affectant ainsi la fraîcheur des produits, et d'endommager les emballages à cause d'une mauvaise manutention. Selon les exportateurs, les coûts de transport varient entre 1,80 \$ EU à 2,50 \$ EU le kilogramme de l'aéroport de Bujumbura vers des destinations d'Europe de l'Ouest via Entebbe et Nairobi, ce qui est beaucoup plus élevé que les coûts assumés par leurs concurrents kenyans ou ougandais sur les mêmes destinations.

L'absence de fret aérien est un obstacle majeur à la reprise des exportations de fruits et de fleurs du Burundi, mais pas le seul. En plus de l'insécurité qui complique l'accès aux marchés locaux, les exportateurs sont également confrontés à divers problèmes :

- la difficulté d'accéder au capital à des conditions concurrentielles, les taux pratiqués par les banques commerciales sur le crédit à l'exportation avoisinant 25% en moyenne ;
- les difficultés avec la Banque centrale du Burundi (BRB) sur le rapatriement des recettes en devises (voir ci-dessus les problèmes liés aux prix indicatifs) ;
- le prix élevé des emballages (boîtes en carton) sur le marché local (CARTOBU), qui découle en partie d'un système inefficace de ristournes de droits de douane, et la mauvaise qualité des produits locaux. La société CARTOBU a indiqué que malgré les demandes adressées à maintes reprises aux autorités, elle n'a pas pu se faire rembourser pour la vente à l'exportation de ses boîtes fabriquées avec des matières premières importées (principalement des rouleaux de papier en provenance d'Allemagne). Il n'est donc pas surprenant que les prix soient relativement élevés et la qualité mauvaise. Certains exportateurs préfèrent importer des emballages de carton plus solides du Kenya ;

- le manque d'équipements de réfrigération à l'aéroport de Bujumbura, qui ne dispose actuellement que de deux conteneurs frigorifiques de vingt pieds, capacité insuffisante en cas de reprise des exportations et inadaptée aux multiples besoins du monde des affaires (exportateurs et importateurs confondus) pour les produits nécessitant divers niveaux de réfrigération ; avant la crise de 1993,1 étude de faisabilité avait établi le niveau des investissements nécessaires pour la construction d'un entrepôt frigorifique à l'aéroport de Bujumbura, et les bailleurs de fonds avaient manifesté leur intérêt à le financer, mais le projet a été abandonné depuis lors ;
- l'absence d'un dispositif de contrôle systématique de la qualité à l'aéroport ;
- insuffisance d'informations sur les opérations, l'état du marché (la demande, des prix, de la concurrence et des niches potentielles du marché européen ;
- la nécessité de former les entrepreneurs dans le domaine de la commercialisation internationale des produits frais et des fleurs hors saison ;
- la quasi inexistence d'une structure d'appui (l'APEI n'est pas en mesure d'appuyer effectivement le secteur) ;
- la lourdeur des procédures administratives qui cause des retards affectant la qualité des produits exportés.

Aquaculture

A cheval sur deux bassins hydrographiques bien fournis en ressources en eau, à savoir le bassin du fleuve Nil et celui du Fleuve Congo, le Burundi a un réseau hydrographique dense et un régime hydrologique plutôt stable. Dans la plupart des régions du pays, il existe des cours d'eau permanents et de nombreux axes de drainage.

A ce riche réseau hydrographique, s'ajoute des conditions géographiques et climatiques favorables à l'aquaculture dans certaines régions comme la plaine de l'Imbo (altitude moyenne entre 800-1000 m, une pluviométrie de 800 à 1100 mm et une température moyenne supérieure à 23°C), les dépressions du Nord (Bugesera) et de l'Est (Kumoso) avec une altitude de 1200 à 1500 m, une pluviométrie de 1000 à 1200 mm et des températures moyennes de 20 à 23 °C.

Au milieu de l'année 2009, le Burundi disposait d'environ :

- 491 étangs fonctionnels couvrant une superficie de 19,38 ha ;
- 285 étangs non fonctionnels couvrant une superficie de 20,01ha ;
- 15,3 T/an de poissons produits en pisciculture, soit 7,8 kg/are/an ;
- 2327 pisciculteurs dont 1055 femmes.

A l'issue de l'atelier de validation du projet de stratégie nationale de développement de l'aquaculture au Burundi tenu en décembre 2010, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

1. Elaborer des projets concrets pour la mise en application du cadre stratégique élaboré.
2. Le CNDAPA (Centre National de Développement de l'Aquaculture et de la Pêche Artisanale) devrait élaborer un projet pilote à soumettre à la FAO via le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage pour la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement de l'Aquaculture au Burundi et l'élaboration du plan détaillé de développement de l'aquaculture au Burundi.
3. Produire une carte digitale de potentiel aquacole du Burundi pour avoir les informations nécessaires sur les différentes zones à vocation aquacole.
4. Formuler un objectif global de la Stratégie Nationale de Développement de l'Aquaculture au Burundi.
5. Prévoir des mesures de contrôle de la pollution causée par l'alimentation des poissons en aquaculture.
6. Orienter le développement du sous secteur de l'aquaculture vers la commercialisation (business).
7. Souligner dans la stratégie le renforcement des capacités institutionnelles (matérielles, financières et humaines) des services en charge de la gestion du sous secteur de l'aquaculture.
8. Faire ressortir dans la stratégie le renforcement de l'application des lois en vigueur pour la sauvegarde de l'environnement qui incluent les études d'impacts environnementaux des projets de développement de l'aquaculture.
9. Reformuler le point 2 à la page 13 relatif à la création d'un Centre National de Développement de l'Aquaculture en clarifiant son rôle afin d'éviter la confusion avec l'actuel Centre National de Développement de l'Aquaculture et de la Pêche Artisanale (CNDAPA).
10. Diversifier les organismes aquacoles en incluant les mollusques, les grenouilles, les crocodiles, les crevettes, les algues, etc. après s'être rassuré de l'existence du marché.
11. Diversifier les espèces de poissons à cultiver (adaptées aux régions froides de haute altitude, en l'occurrence les carpes).

Filière des huiles essentielles

La filière huiles essentielles représente un secteur d'espoir en matière de revitalisation de l'économie, de revenus et de génération de devises pour le Burundi.

En effet, le pays présente des atouts extraordinaires - tenant aux conditions agro-écologiques, à l'environnement politique qui s'améliore, à une volonté des autorités d'appuyer les efforts des entrepreneurs, à la disponibilité de l'assistance technique et financière internationale de soutenir le processus – pour se lancer dans la production d'huiles essentielles.

C'est ainsi que le Gouvernement du Burundi, dans le cadre du Plan d'Action Global et intégré de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en faveur des Pays Moins Avancés (PMA), a organisé - avec l'appui du PNUD, de l'ONUDI, de l'AIF et du CCI- un ensemble de consultations sectorielles dans le but de formuler une stratégie de développement industriel et commercial devant diversifier les produits d'exportation, réduire le déficit de la balance commerciale et créer de nouveaux emplois pour lutter contre la pauvreté.

Un projet pilote de mise en place de la filière huiles essentielles a été installé à Rugombo (province Cibitoke) sur le site de la société RUGO FARM. L'entreprise est constituée d'une grande ferme de 1500 ha dotée d'un vaste réseau d'irrigation, d'électricité et des bâtiments hérités de l'époque coloniale. Les activités pilotes de production de matières premières ont été financées essentiellement par des fonds propres y compris les coûts d'une assistance expatriée. Le projet pilote concerne la mise en place d'une filière articulée autour de deux produits phares : Citron West Indies (le limettier, *Citrus aurantifolia*) et le Patchouli (*Pogostemon Cablin Bentham*). Le premier est réputé pour ses nombreux usages en cuisine, liquoristerie, limonaderie et en confiserie ; tandis que l'huile essentielle du Patchouli est utilisée dans de nombreuses compositions de parfumerie en particulier de type oriental. Elle est extraite pour ses qualités avérées dans la régénérescence des cellules de la peau, la réduction de la séborrhée, de la cellulite et les rides féminines. Elle peut être également utilisée comme déodorant, antiseptique, anti-inflammatoire. D'autres propriétés semblent être la répulsion contre les insectes, la réduction de l'anxiété et de la dépression, la stimulation de l'intelligence par amélioration de la concentration intellectuelle.

Des cultures intercalaires entre les citronniers ont été plantées pour générer d'autres valeurs ajoutées. Il s'agit de piment (*Capsicum frutescens*). Des ruches d'abeilles ont été également prévues pour la pollinisation et la production du miel. Dans les rangées du Patchouli, il est prévu d'y installer de l'engrais vert du type *Mucuna pruriens* ou *Canivalia ensiformis* pour l'amendement du sol par le Patchouli et la protection de ce dernier de l'ensoleillement direct et prolongé. Sur le plan de l'emploi direct et indirect, il a été initialement estimé que le projet contribuera à créer au moins 3000 nouveaux emplois et généra des revenus à environ 6000 ménages de la région soit en travaillant à l'exploitation soit en adoptant la culture. Car en définitive, il a été prouvé que la fertilité des sols de la région et son climat constituent des conditions optimales pour la culture des plantes aromatiques comme le Patchouli et la citronnelle.

Filière du Tamarin (*Tamarindus indica* L.)

Caractéristiques du tamarinier¹⁵

¹⁵ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Tamarinier>
http://www.toildepices.com/index.php?url=/fr/plantes/angio_dic/fabacee/tamarindus/indica.php
www.phytomania.com

Originaire d'Afrique, malgré son nom, le tamarinier se rencontre à l'état sauvage dans les savanes sèches. Il fut introduit il y a longtemps aux Indes puis dispersé par les Arabes et les Européens dans le reste du monde tropical et subtropical. Ce bel arbre qui peut atteindre 20 m, possède un tronc assez court et des branches qui ont tendance à s'infléchir jusqu'au sol, le feuillage est semi-caduc, les folioles desséchées recouvrent le sol autour de l'arbre. Il n'y a généralement pas de végétation adventice. Les fleurs *zygomorphes* sont rougeâtres; le fruit, une gousse pendante un peu comprimée, initialement brun-vert prend la couleur rouille à maturité.

L'épiderme devient cassant et à l'intérieur, la pulpe jaune-brunâtre entoure des graines (5 à 10), rouges brunes à noires, lisses et brillantes. Le tamarinier est très répandu et devient facilement subspontané. Il supporte les climats arides et les sols pauvres (grâce à ses *mycorhizes*) et pousse aussi bien sur les atolls polynésiens, en bordure de mer, que sur les pentes montagneuses des Tropiques. La Thaïlande est le premier producteur mondial du tamarin. Au Madagascar, chez les Sakalava, le tamarinier est considéré comme un arbre sacré, le "Roi des arbres".

Il s'agit d'un arbre à croissance lentement et qui peut vivre des siècles. Au Burundi, l'arbre est sauvage et peu connu. Il est beaucoup plus présent dans la région chaude de l'Imbo et des études sont en cours à la Faculté des Sciences Agronomiques pour étudier son aire géographique et son adaptabilité aux diverses conditions climatiques.

Diverses utilisations

Son usage est multiple, depuis la consommation brute de son fruit, mûr ou frais, jusqu'à ses usages en médecine (laxatifs) en passant par son usage comme épice ou ingrédient de cuisine, fabrication de boissons rafraichissants, savon, etc. Toutes les parties de l'arbre sont utilisées en médecine traditionnelle, mais les pharmacopées occidentales s'intéressent essentiellement à la pulpe du fruit. La pulpe représente 40% de la gousse, elle est riche en *pectine* et en sucres simples (20 à 40%). Parmi les acides organiques et les sels qu'elle renferme, l'acide tartrique et le bitartrate de potassium sont les plus importants et responsables de son pouvoir laxatif. Certaines gousses sont douces et sucrées, d'autres sont très acides ou âcres selon les arbres et le degré de maturité. Des composés *terpéniques* lui donnent une légère odeur aromatique.

Les graines contiennent 65 à 70% de polysaccharides, 15 à 20% de protéines et 3 à 5% d'une huile semiseccative. Elles sont comestibles après cuisson, bouillies ou grillées, on peut même les moulinier et obtenir une farine. Actuellement, c'est plutôt une matière industrielle, une gomme (après broyage et concassage des

graines préalablement chauffées) qui forme avec l'eau des solutions pseudo plastiques, visqueuses, qui trouvent un usage dans certaines industries alimentaires et non alimentaires (papeterie, textile).

Encadré 2 : Chimie du tamarin

- 115 calories pour 100g
- 28-52% eau
- 3% protéines
- 20% Ac. Organique (citrique, tartrique 20mg/100g)
- 0.1% graisses
- 6% fibres
- 67% hydrates de carbones
- 30-40% sucres simples (70% glucose, 30% fructose)
- 3% cendres
- **Huile Essentielle** (parfum)
 - terpenes (limonene, geraniol)
 - phenylpropanoids (safrol, cinnamic acid, ethyl cinnamate)
 - methyl salicylate, pyrazine and alkylthiazoles
- **Vitamines** (pour 100g)
 - 15 I.U. Vit A
 - 0.16mg Vit B1
 - 0.07mg Vit B2
 - 0.6-0.7mg Vit PP
 - 0.7-3 mg Vit C
- **Minéraux**
 - 0.03-0.17% Ca
 - 0.05-0.11% P
 - 0.001-0.01% Fe
 - 0.02% Na
 - 0.37% K

La pulpe fraîche, laxatif doux, se consomme:

- en tisane chaude ou froide: 20 g de pulpe dans un litre d'eau, ébullition suivi d'un tamisage, 2 à 3 tasses par jour
- en confiture: exemple de proportion: 50 g de pulpe, 50 g d'eau et 125 g de sucre, réduire d'1/4 par évaporation à chaud.

L'extrait sec de tamarin entre dans la composition de nombreux phytomédicaments à visée laxative, en général associé à des composés *anthracénosiques* (ex séné). La pulpe de tamarin est aussi un condiment, surtout chez les anglosaxons, curry, conserve de viande ou de légume, chutney (avec des mangues) et diverses sauces. On peut consommer les jeunes feuilles et fleurs, en salade ou en soupe. L'écorce, riche en tanins, est prescrite en décoction comme *astringent*, par ex : un morceau d'écorce de 15 cm sur 2 à 3 cm dans un litre d'eau, 1/2 heure de cuisson, 2 heures de macération. Cette décoction très astringente peut servir :

- en bains de bouche (gingivite, aphte)
- en cas de troubles diarrhéiques (un verre deux fois par jour)
- comme anti-infectieux (détersion des plaies, conjonctivite, dermatoses surinfectées)
- pour réaliser un bain antiprurigineux chez les enfants (un litre de décoction dans 10 litres de bain)

Plus anecdotique: la décoction de racine serait aphrodisiaque (!?): 40 g de racine dans un litre d'eau, une tasse 2 à 3 fois par jour. La *macération* d'écorce calmerait l'asthme bronchique.

Analyse économique sommaire

Selon les estimations faites, le tamarinier pourrait à maturité produire jusqu'à 225 kg de fruits par an. Un rapide calcul montre qu'avec un prix au producteur de 5 Euros seulement, le paysan burundais qui aurait un seul arbre pourrait gagner 1.125 Euros chaque année, soit presque 1.400 dollars ou environ 1.700.000 Francs burundais de revenu annuel à vie (puisque l'arbre vit 150 ans), soit environ 140.000 Fbu par mois. Cette somme dépasse le salaire actuel d'un professeur d'une école secondaire au Burundi ayant un diplôme universitaire. En tout état de cause, si on reboisait une partie des terres non agricoles avec 10 millions de tamariniers, on enregistrerait un nouveau revenu annuel de plus de 10 milliards de dollars ; de quoi faire sortir le Burundi de sa pauvreté séculaire.

Cependant, le niveau organisationnel de la filière tamarin est très faible voire inexistant au Burundi. Les coûts élevés de transaction et la mauvaise répartition de l'information du marché induisent la faiblesse des revenus des acteurs. Face à ces multiples imperfections du marché et le niveau organisationnel embryonnaire de la filière, la nécessité de rechercher des perspectives s'impose. Les recommandations suivantes peuvent être formulées à l'endroit de tous les acteurs de la filière :

- ✓ Entreprendre des études économiques et institutionnelles sur l'arbre dans toutes les différentes régions éco-climatiques susceptibles de se prêter à la croissance de l'arbre ;
- ✓ Soutenir l'organisation des acteurs potentiels de la filière;
- ✓ Soutenir et vulgariser les actions de domestication et de reboisement des forêts et parcs agroforestiers de tamariniers;
- ✓ Former les acteurs de la filière sur les méthodes et techniques de collecte, de conservation et de transformation des produits.

Produits miniers

Le secteur minier dispose d'un potentiel réel d'absorption de la main d'œuvre du monde rural. Ainsi, la gestion adéquate du secteur minier pourrait contribuer de manière significative à l'amélioration des indicateurs économiques et par conséquent à la réduction de la pauvreté. La carte ci-dessous localise les gisements potentiels.

A l'état actuel des choses, l'Etat est appelé à limiter l'exploitation anarchique des mines déjà explorés en mettant sur pieds une législation appropriée, en finançant des prospections d'autres sites et en octroyant aux opérateurs des outils

simples mais efficaces¹⁶. Dans la perspective d'un aboutissement favorable des explorations du Nickel et de l'or, l'Etat est appelé à concevoir une stratégie d'exploitation industrielle dont les dividendes seraient prioritairement dédiées au financement du développement du monde rural.

¹⁶ Une documentation abondante et fouillée adaptée aux conditions des pays pauvres existe auprès du CDE (Centre pour le Développement de l'Entreprise) à Bruxelles.

Carte 1 : Carte minéralogique du Burundi

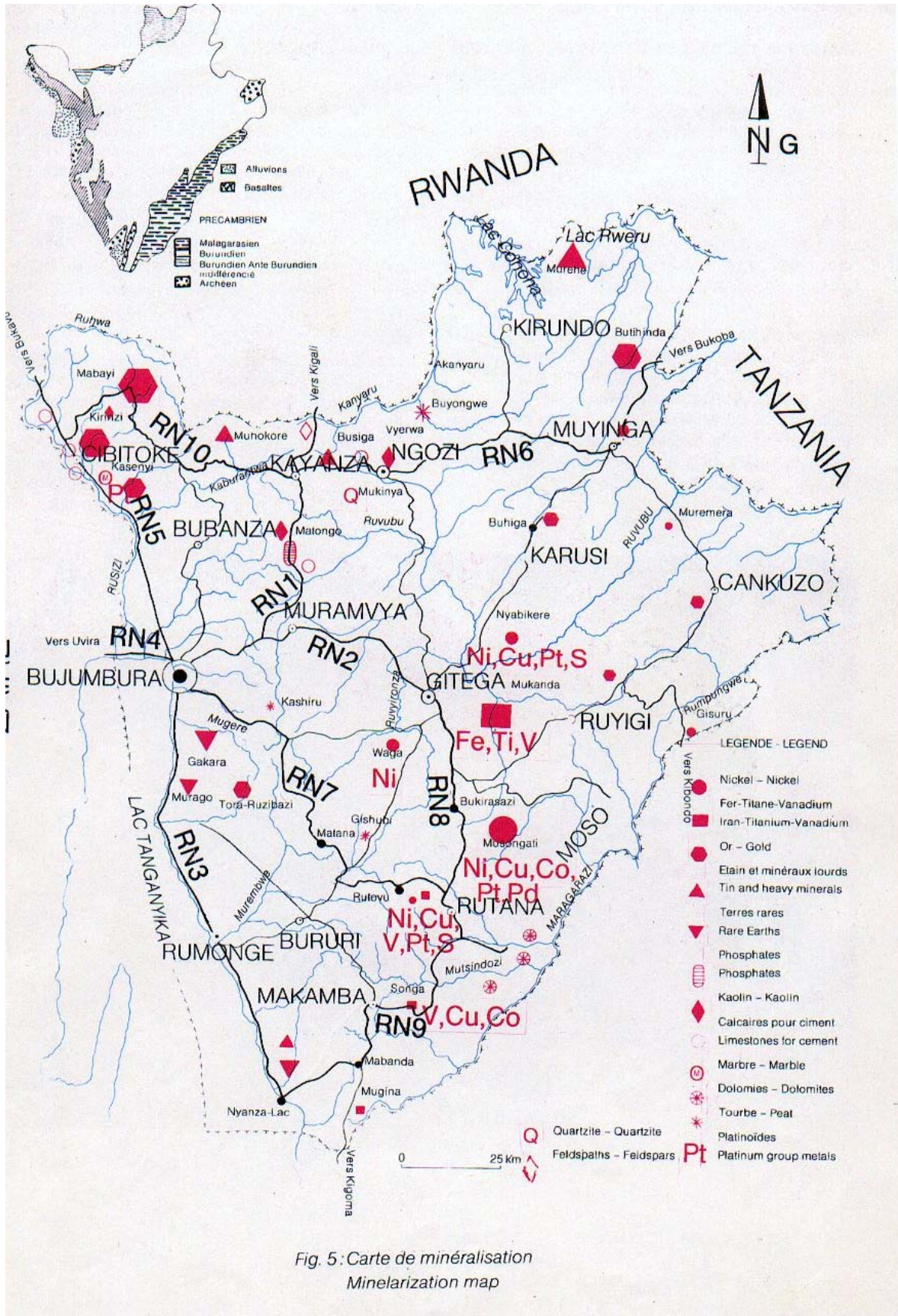


Fig. 5: Carte de minéralisation
Mineralization map

Conditionnalités au développement des créneaux porteurs

Pour voir se développer les créneaux porteurs identifiés, il est recommandable que le gouvernement et ses partenaires concentrent leurs efforts sur les conditions suivantes pour une mise en œuvre effective des stratégies.

1. Garantir une stabilité socio-politique sur tout le territoire afin de laisser se déployer toutes les initiatives et tous les créneaux porteurs ;
2. asseoir une bonne gouvernance par promotion d'un cadre macro incitatif aux activités économiques. Il faudrait mener une lutte sans merci à la corruption et aux détournements de fonds qui gangrènent l'économie par des ponctions croissantes et répétitives. En matière de stimulation économique, il faudrait identifier les acteurs importants et influents sur lesquels reposera la base du développement rural.
3. participer à développer le capital humain par des formations accélérées et de courte durée. Afin de garantir un suivi personnalisé, il faudrait systématiquement accompagner la personne qui aura suivi une formation qualifiante. Il faudrait intégrer dans les curricula des écoles et instituts spécialisés des modules sur la problématique de la population et de la main-d'œuvre de sorte que les lauréats puissent s'imprégner du management en ressources humaines.

Tableau 1 : Objectifs, stratégies et actions d'une politique publique d'appui au développement des créneaux

Finalité : promouvoir un développement équilibré des territoires ruraux	
Ligne stratégique :	Ligne stratégique :
<i>Créer des richesses et des emplois à partir des ressources locales</i>	<i>Créer de nouvelles capacités au sein de la société locale</i>
Objectifs opérationnels :	Objectifs opérationnels :
<ol style="list-style-type: none"> 1. Aider à identifier les ressources valorisables 2. Aider à inventer des créneaux 3. Aider au lancement, au développement, aux ajustements des créneaux choisis 4. Rendre disponibles les informations nécessaires à l'anticipation et à la préparation de nouveaux créneaux 5. Mettre à jour les connaissances pratiques sur l'économie des créneaux à partir de cas concrets 6. Poursuivre la recherche théorique sur l'économie des créneaux 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Stimuler le désir d'entreprendre 2. Stimuler la créativité 3. Professionnaliser les acteurs locaux 4. Susciter des partenariats efficaces 5. Stimuler les capacités de veille et de décision stratégique 6. Développer les pratiques d'évaluation pour le management des créneaux par les acteurs locaux eux-mêmes
Dépenses nécessaires :	Dépenses nécessaires :
<ul style="list-style-type: none"> - coûts de constitution de systèmes d'information - coût de constitution de centres de ressources et de compétences professionnelles - coût de la recherche théorique et appliquée - coût de mise à jour permanente des informations à partir des pratiques locales analysées - coût de gestion des données 	<ul style="list-style-type: none"> - coût de l'accès à l'information - coût du transfert des connaissances et compétences professionnelles et des résultats de la recherche - coût de la remontée d'informations sur les pratiques locales analysées - coût de l'évaluation des pratiques

Source : OCDE, 1995

Principe de subsidiarité et création d'emplois durables en milieu rural burundais

En règle générale, la réussite des projets de création d'emplois en milieu rural repose sur des initiatives prenant appui au dynamisme local plutôt qu'aux financements externes ou aux simples transferts de fonds¹⁷. Cependant, dans les pays très pauvres comme le Burundi, cette règle n'est pas de rigueur. Les politiques de création d'emplois durables au Burundi dont la mise en œuvre est le résultat d'une concertation entre les différents acteurs doivent nécessairement répondre au principe de subsidiarité. Dans cette approche, les principes suivants doivent présider aux nouvelles stratégies de création d'emplois :

1. les autorités du pays sont appelées à accompagner l'entrepreneuriat local dans leur processus d'ajustement permanent aux conditions changeantes. Elles doivent les aider à accroître leur capacité d'adaptation aux évolutions souvent inattendues.
2. les autorités doivent également prendre conscience que les politiques en faveur de la création d'emploi ne sont pas seulement tournées vers des fins économiques mais qu'elles peuvent également avoir des dimensions sociales complémentaires. Ces dimensions, qui incluent la sauvegarde du tissu social et le maintien de la légitimité des institutions démocratiques, peuvent pour certaines régions du pays, jouer un rôle capital dans les décisions sur l'action à entreprendre.
3. dans le but d'élargir les perspectives économiques locales, il convient de s'aligner sur un jugement plus général concernant l'équilibre approprié entre l'efficacité économique et l'équité. En effet, offrir des débouchés économiques aux populations des zones rurales suppose à la fois un effort de formation de ces populations et une aide de l'Etat à des activités sans but lucratif.
4. les politiques en faveur de l'emploi doivent tenir compte du fait que les décisions prises par les travailleurs s'inscrivent dans un contexte social plus vaste qui inclut les proches et souvent la localité. Elles doivent tenter d'intégrer ces considérations sociales et étrangères à l'économie dans leurs mesures d'application.
5. les politiques de création d'emplois en milieu rural doivent être intégrées dans une démarche globale qui comporte un dosage approprié des divers types d'instruments (voir Encadré ci-dessous).

Encadré 3 : Types d'instruments de politique de création d'emplois en zones rurales

Les aides directes : elles concernent une entreprise particulière et non l'ensemble des activités économiques d'une zone rurale spécifique. Les diverses formes d'aide et d'intervention des pouvoirs publics visent l'activité interne de l'entreprise, et comprennent notamment des aides financières, des subventions directes aux entreprises, des aides à l'innovation technologique, à la formation dans l'entreprise ou à la création d'emplois.

Les aides indirectes : elles visent à renforcer l'environnement économique général d'une zone. Elles concernent l'ensemble des activités économiques d'une zone et ont pour but d'améliorer la compétitivité de toutes les entreprises qui s'y trouvent. Elles incluent notamment la création de services destinés à faciliter le transfert technologique, l'aide à la commercialisation des productions locales, à l'amélioration des systèmes locaux d'information ou de télécommunication. Elles incluent également la

¹⁷ OCDE (1995)

création de centres de services aux entreprises chargés d'apporter une assistance commerciale et technologique à l'ensemble des entreprises d'une zone.

La valorisation des ressources humaines : cette catégorie englobe l'ensemble des mesures et des programmes visant la valorisation du capital humain des zones rurales. Les programmes peuvent s'adresser à la population active ou à ceux qui ne font pas partie des marchés du travail officiels. Il s'agit notamment des politiques axées sur l'enseignement général, la formation ou le perfectionnement des travailleurs, et les programmes destinés à encourager l'esprit d'entreprise ou à améliorer la qualité de vie des populations rurales (logement, santé, culture, etc.).

Les politiques d'infrastructure : il s'agit des programmes de travaux publics tels que la construction des routes, d'égouts, de lignes téléphoniques et de bâtiments publics destinés à la population de l'ensemble d'une région rurale.

Source : OCDE, 1995.

6. bien que l'objectif global soit de se rapprocher des conditions du marché, il faut être conscient que certains aspects fondamentaux de l'économie rurale, notamment les aménités, continueront de rester largement en dehors des mécanismes du marché.
7. en général, le choix des moyens d'action pour créer des emplois devra se baser sur les signaux du marché et sur la rationalité économique. Il est dès lors capital de créer des mécanismes de marché qui sont quasi-inexistants en milieu rural burundais. Cependant, toutes les zones rurales ne vont pas trouver un niveau de développement économique équilibré si elles ne s'appuient qu'aux seules forces du marché ; mais il est impératif d'accroître l'orientation par le marché dans les décisions sur la répartition de la main-d'œuvre rurale.
8. il faudra garder à l'esprit l'effet d'échelle : compte tenu du faible pouvoir d'achat, de la forte densité de la population en milieu rural burundais et le faible niveau d'instruction de celle-ci, des mesures d'aide directe bien adaptées, ou la valorisation des ressources humaines, peuvent être moins efficaces dans les zones rurales que dans les zones urbaines où l'économie est moins étroite.
9. la mise en place de politiques en faveur de l'emploi dans les zones rurales doit s'appuyer sur le principe de subsidiarité à travers un soutien que le gouvernement est appelé à apporter aux initiatives locales et la mise à disposition des ressources et structures indispensables aux acteurs locaux.
10. la présence des centres urbains au cœur des zones rurales peut être bénéfique dans la mesure où ils peuvent constituer des pôles à partir desquels peuvent se déployer toutes les initiatives et peuvent induire de nouvelles synergies.
11. dans la logique de la préservation des sources de revenus déjà existantes, lorsque des mesures ou des programmes bénéficient d'une aide, il devrait être clair qu'il s'agit d'une aide temporaire destinée à franchir une étape à l'issue de laquelle l'entreprise sera plus efficace et capable d'affronter la concurrence sur le marché local, régional, ou sur un marché plus étendu.

Tableau 2 : Synthèse des politiques d'octroi d'aides directes dans la perspective de création d'emplois durables en zones rurales

Approche traditionnelle	Approche innovatrice
<ul style="list-style-type: none"> • Aides au cas par cas et isolées des autres instruments de politique de développement rural 	<ul style="list-style-type: none"> • Aides intégrées dans une stratégie globale de développement rural
<ul style="list-style-type: none"> • Aides centrées prioritairement sur le soutien financier 	<ul style="list-style-type: none"> • Aides directement orientées sur l'efficacité économique
<ul style="list-style-type: none"> • Aides centrées sur la mise en valeur du capital 	<ul style="list-style-type: none"> • Aides centrées sur le facteur emploi
<ul style="list-style-type: none"> • Aides visant la localisation des entreprises exogènes « par le haut » 	<ul style="list-style-type: none"> • Aides centrées sur les entreprises locales « par le bas »
<ul style="list-style-type: none"> • Aides de fait restreintes aux incitations financières 	<ul style="list-style-type: none"> • Aides intégrées dans les fonctions de l'entreprise : finance, production et marketing
<ul style="list-style-type: none"> • Aides indifférenciées pour toutes les zones rurales 	<ul style="list-style-type: none"> • Aides adaptées aux différents types de zone rurale

Source : OCDE, 1995.

6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS POLITIQUES A PRECONISER AUX NIVEAUX NATIONAL, REGIONAL ET INTERNATIONAL

La présente étude passe en revue les conséquences de la crise économique et financière sur le secteur agricole burundais et plus spécialement sur les produits de base. Les conclusions qui se dégagent de cette réflexion sont principalement les suivantes :

Les causes des crises financières et économiques n'étant pas souvent bien connues à cause de la complexité d'autres phénomènes en présence, il va de soi que certaines solutions proposées ne s'attaquent pas directement aux chocs eux-mêmes mais plutôt à leurs manifestations. Les recommandations en termes de formulations de politiques à adopter pour augmenter la résilience du Burundi aux effets néfastes de ces crises sont établis à trois niveaux : national, régional et international. Les lignes qui suivent brossent dans les grandes lignes les mesures à adopter pour alléger l'impact de la crise et remettre l'économie sur les rails.

Au niveau local

Les actions à mener au niveau local sont principalement les suivantes:

1. Stimuler la demande intérieure par la mise en place des programmes de relance budgétaire centrés sur des entreprises locales et la création d'emploi. Les restrictions au commerce telles que la réduction des importations provoquent les mêmes effets que les barrières classiques aux échanges et produisent les mêmes effets, à savoir la perte des avantages du commerce. Il résulte en effet de la restriction des importations une hausse des prix et une réduction du choix de biens et de services achetés dans le cadre du programme de relance (donc, moins bon rapport coût-résultat), à quoi s'ajoutent l'allocation moins efficace des ressources et, à terme, une perte de compétitivité de l'économie nationale. En somme, le fait de restreindre les importations en assortissant les programmes de relance de certaines conditions revient à taxer les producteurs et les revenus, ce qui réduit l'impact net de chaque programme sur la demande globale intérieure et mondiale.
2. Le gouvernement est encouragé à injecter des fonds publics dans les secteurs bancaires et financiers afin de prévenir le risque systémique que la faillite de grands établissements financiers faisait planer sur leur économie et de permettre aux banques de jouer de nouveau leur rôle, qui est de transformer l'épargne en investissement et d'orienter les capitaux et les crédits vers les secteurs où ils seront utilisés de la manière la plus productive

3. Le Burundi doit saisir et exploiter les opportunités qui existent dans les outils proposés au niveau international : En réponse à la crise, la Banque mondiale a créée la Facilité de financement de la lutte contre la vulnérabilité pour accélérer les dépenses en faveur des plus vulnérables. Cette facilité regroupe les initiatives suivantes, qui sont financées principalement au moyen des ressources internes existantes: i) le Programme d'intervention en réponse à la crise alimentaire mondiale, doté de 1,2 milliard de dollars EU, ii) la Facilité de réponse rapide à la crise financière de l'Association internationale de développement (IDA), qui permettra des décaissements rapides à hauteur de 2 milliards de dollars EU, iii) le Fonds social de réaction rapide, destiné à protéger les populations pauvres et vulnérables des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, et iv) la Facilité d'appui à l'infrastructure en situation de crise, destinée à stabiliser les infrastructures existantes, assurer la bonne exécution des projets prioritaires, soutenir les partenariats public-privé et aider à mettre en place de nouvelles infrastructures. Cette plateforme permet le financement direct de projets d'infrastructure par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ou l'IDA, à hauteur de 15 milliards de dollars EU par an. Le FMI propose un soutien renforcé en faveur des pays admissibles à la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC) grâce au doublement de ses ressources concessionnelles et à une facilité modifiée de protection contre les chocs exogènes pour fournir une assistance à la fois aux pays admissibles à la FRPC et à ceux qui n'ont pas de programme avec le FMI. Cette facilité accorde des prêts concessionnels et comporte un guichet de *décaissement rapide* – qui permet à un pays d'avoir accès à 25% de sa quote-part pour chaque choc exogène – et un guichet *d'accès élevé*, qui permet d'obtenir jusqu'à 75% de la quote-part, sous réserve d'un examen périodique.
4. Comme la sécurité alimentaire rentre dans le champ des politiques publiques, il appartient à l'Etat du Burundi d'initier la constitution des réserves ou banques alimentaires d'urgence pouvant secourir les couches de populations les plus démunies. Cette action en soi n'est pas suffisante sans une bonne conception de la stratégie de la gestion de ces stocks et la distribution des colis alimentaires. GOS (2011) souligne que quand les infrastructures et les marchés sont faiblement développés, il n'y a pas de risques que la constitution de telles réserves alimentaires soit contre-productive.
5. Une alternative à la solution (4) est de protéger les groupes les plus vulnérables des effets néfastes de la volatilité des prix étant donné que des institutions comme les marchés et assurance à ce genre de risques n'existent pas. Comme il n'est pas souvent facile d'intervenir directement sur les prix des produits sans créer une distorsion des échanges, la façon la plus efficiente est de fournir des mécanismes de sécurité aux producteurs et consommateurs les plus pauvres afin de stabiliser leurs revenus réels.

6. Des études de faisabilité d'une assistance spécifique aux agents économiques (petits producteurs et petits consommateurs) les plus vulnérables visant la mise en place d'une assurance contre le risque d'envolée des prix.
7. Après le Sommet du G-20, la Communauté Européenne (CE) a adopté un ensemble de projets d'un montant de 314 millions d'euros pour soutenir l'agriculture et améliorer la sécurité alimentaire dans 23 pays en développement à travers le monde, dans le cadre de la « facilité alimentaire » de 1 milliard d'euros mise en place à la fin de l'année dernière face aux problèmes de sécurité alimentaire croissants des pays en développement. La CE a aussi fait une avance de 3 milliards d'euros, soit 72% du budget prévu pour les pays du groupe Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), afin de maintenir les dépenses sociales. Enfin, le mécanisme FLEX destiné aux pays ACP affectés par une détérioration des termes de l'échange aurait dû être opérationnel avant la fin de 2009 et doté d'une enveloppe financière globale d'au moins 500 millions d'euros (qui devait s'ajouter aux fonds destinés à la « facilité alimentaire »).
8. Le Burundi doit s'engager en faveur des petites et moyennes entreprises locales en vue de leur octroyer, par un partenariat avec des organismes de crédit à l'exportation, des programmes de garanties renforcées, de prêts à court terme en fonds de roulement et de garanties de crédit en vue de relancer les exportations. Dans ce même chapitre, la banque centrale (BRB) est encouragée à octroyer aux banques locales et aux importateurs des facilités d'accès aux devises. Comme ces dernières font souvent défaut, cette action peut être menée par le biais d'un partenariat avec les principaux partenaires commerciaux du Burundi en vue d'assurer des mécanismes d'échange de devises contre de la monnaie locale.
9. Pour soustraire les petits producteurs des produits de base, et plus particulièrement les caféiculteurs et les théiculteurs, à l'instabilité des revenus tributaire de la volatilité des prix, le Burundi doit poursuivre sa politique de stabilisation des recettes d'exportation (STABEX). Un soutien direct aux producteurs dès que les prix chutent ou des subventions à l'exportation ou des primes de complément de prêt pratiqués par certains pays développés tels que les Etats Unis d'Amérique et l'Union européenne se sont révélées être des entraves aux échanges.
10. Pour réussir pleinement la diversification des ressources d'exportation, le Burundi doit accorder la priorité aux investissements agricoles par une allocation conséquente du budget de l'Etat. Actuellement l'agriculture reçoit à peine 3% du budget alors qu'elle continue à contribuer à hauteur de

40% environ dans la constitution de la richesse nationale (voir tableau en annexe 2); c'est signe que l'agriculture burundaise a des potentialités qu'il convient d'exploiter utilement.

11. A côté de la diversification des exportations, une diversification des marchés d'écoulement est aussi une nécessité. Le Burundi comme l'ensemble des pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) ont, depuis la nuit des temps, gardé une répartition géographique quasi constante du commerce extérieur en se faisant mutuellement concurrence. L'Union européenne absorbe à elle seule près de 30 per cent des exportations du Burundi, l'Asie en moyenne 25%, l'Afrique environ 15% contre 2% en Amérique du Nord. Une prospection de marchés plus rémunérateurs dans les économies émergentes est une des priorités. Elle permettrait non seulement d'amortir les effets néfastes d'un choc exogène mais aussi d'orienter la production vers la demande des marchés. Cette suggestion est souvent revenue dans des ateliers de réflexion sur la diversion des sources de croissance économique (PAGE, 2007).

Au niveau régional

1. Etant donné que le Burundi fait partie d'un bon nombre de communautés économiques régionales dont les plus actives sur le plan de l'intégration par le commerce sont le Common Market for Eastern and Southern Africa (COMESA) et East African Community (EAC), les pays membres peuvent financer grâce aux avantages du libre échange qu'ils ont adopté, une caisse d'amortissement des fluctuations de prix pour des produits jugés stratégiques.
2. Suite au contexte actuel de tarissement de la liquidité mondiale, conjugué à la réévaluation générale des risques par les banques commerciales, une augmentation du coût des instruments de financement du commerce pouvant créer de graves déséquilibres entre la demande et l'offre est à redouter. Suite à la contraction du commerce, une pénurie de devises peut s'en suivre. Dès lors les banques et les institutions financières régionales comme la Banque Africaine de Développement (BAfD) doivent accorder la priorité à des programmes de facilitation du financement du commerce.
3. Le Burundi appartient à plus de sept communautés économiques régionales. Une évaluation ex post de l'intégration régionale du Burundi par le commerce révèle que ce pays a plus d'avantages à s'impliquer dans des ensembles qui regroupent le maximum de pays avec lesquels il a une frontière commune et ce, sans compter le commerce de contrebande qui échappe aux statistiques officielles (Nimenya, 2008).

Au niveau international

1. Le soutien des donateurs contre les effets de la crise est essentiel pour limiter autant que possible les effets négatifs qu'elle pourrait avoir sur les perspectives à long terme des pays en développement. Cela suppose l'octroi de financements concessionnels soutenus et croissants, y compris au titre de l'aide pour le commerce, afin de raviver les perspectives de croissance économique. La vitesse et l'ampleur de cette réponse auront une importance cruciale car elles détermineront les effets de la crise sur le bien-être des populations et sur les résultats économiques. C'est pourquoi le volume et la qualité de l'aide sont aujourd'hui plus importants que jamais pour l'investissement, la croissance et le bien-être.
2. L'achèvement des négociations sur le Programme de Doha pour le développement (PDD), qui est l'un des plans de relance concertés les plus appropriés, serait très utile pour relancer la croissance économique dans le monde. La conclusion ambitieuse et équilibrée du Cycle de Doha serait aussi le meilleur moyen de préserver les intérêts commerciaux de chacun et de protéger le système commercial multilatéral contre la menace d'une poussée de protectionnisme. L'aide pour le commerce est aujourd'hui plus nécessaire que jamais pour apporter à l'économie le stimulant supplémentaire dont elle a tant besoin et éviter ainsi les pires conséquences de la récession, tout en remédiant aux vulnérabilités sous-jacentes afin d'instaurer un climat propice à la croissance – en aidant les producteurs des pays partenaires à participer activement et à soutenir la concurrence sur les marchés locaux, régionaux et internationaux. L'aide pour le commerce permettra aux pays partenaires de relever les grands défis de la croissance et de la réduction de la pauvreté, de surmonter les contraintes à long terme et de rendre leur économie plus résistante en diversifiant les sources de croissance.
3. Il est important non seulement d'augmenter le volume de l'aide mais aussi d'en assurer l'efficacité, et le Programme d'action d'Accra donne des indications sur la marche à suivre pour y parvenir.
4. Les dirigeants du G-20 ont aussi réaffirmé à Londres leur engagement de ne pas ériger de nouveaux obstacles à l'investissement ou au commerce, des biens et des services et de ne pas imposer de nouvelles restrictions au commerce ni mettre en œuvre des mesures incompatibles avec les règles de l'OMC pour stimuler les exportations.

5. Dans le cadre de ces efforts, les décideurs ont reconnu qu'il est important d'agir pour rétablir les marchés du crédit, notamment pour les hommes d'affaires des pays en développement qui éprouvent des difficultés particulières pour obtenir des crédits commerciaux à des taux abordables.

6. L'ouverture du commerce est un complément important de ces efforts. Les restrictions au commerce, qui agissent comme un impôt sur les revenus et la production, vont à l'encontre de l'objectif principal des programmes visant à stimuler la demande globale réelle. Il est en effet capital qu'une attention particulière soit focalisée sur la libéralisation du commerce international afin d'amortir les effets de la volatilité des prix. En effet, un choc dans la production qui s'annonce dans une région donnée peut être compensé par des ajustements d'offre et des échanges en provenance d'autres régions.

7. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. BAD (1999) : Burundi, Stratégie intérimaire 1999-2001, Rapport n° 19592-BU, juillet 1999.
2. BAD (2005) : Burundi : Document de stratégie par pays axé sur les résultats 2005-2009, Département des opérations par pays, Région Centre, Août 2005.
3. Banque de la République du Burundi (BRB). *Rapports annuels* 1995-2009, Bujumbura, Burundi.
4. Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et Commission de l'Union Africaine (CUA), 2009. *La crise financière mondiale : son impact sur l'Afrique, les mesures à prendre et la voie à suivre*. Réunion du Comité d'experts de la deuxième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'UA et de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la CEA, Caire, Egypte.
5. Conférence des Nations sur le Commerce et le Développement (CNUCED), 2010. *Examen de la politique d'investissement au Burundi*. Nations-Unies, New-York et Genève.
6. De Caluwé, E. ; Halamova, K. ; Van Damme, P. (2010) : *Tamarindus Indica* L. – A review of traditional uses, phytochemistry and pharmacology ; in *Africa Focus*, vol. 23, Nr. 1; pp. 53-83.
7. Food and Agriculture Organization (FAO) of the United Nations, 2004. *La situation des marchés des produits agricoles (SOCO)*. Groupe de la production et de la conception éditoriales, Service de la gestion des publications, FAO, Rome.
8. Food and Agriculture Organization (FAO) of the United Nations, 2010. *La volatilité des prix sur les marchés agricoles – Etats des lieux, répercussions sur la sécurité alimentaire, réponses politiques*. Perspectives économiques et sociales, Synthèse 12.
9. Government Office for Science (GOS), 2011. *Foresight. The future of food and farming: Challenges and choices for global sustainability*. Final project report. Government office for Science, London.
10. Lim, C., et Rugwabiza, L., 2009. *Analyse de la sensibilité de l'économie burundaise aux chocs – La crise financière et autres chocs*. Banque Africaine de Développement, Département Régional Afrique de l'Est.
11. Lin, J.Y., Martin, W., 2010. *The financial crisis and its impacts on global agriculture*. Policy Research working paper, #5431, The World Bank.
12. Ndimubandi, J., 2006 : Burundi : Etude diagnostique sur les créneaux porteurs d'emplois en milieu rural.
13. Nimenya, N., 2008. *Commerce et intégration régionale en Afrique – Cas du Burundi*. Séminaire présenté dans le cadre des journées de réflexions sur le Burundi sur invitation de l'Asbl ERAD-ku Nama, Louvain-la-Neuve, Belgique.

14. Nouve, K., and Staaz, J., 2003. Has AGOA increased Agricultural Exports from Sub-Saharan Africa to the United States? *Contributed paper at the International conference "Agricultural policy reform and the WTO: where are we heading?" Capri (Italy), June 23-26, 2003.*
15. OCDE & OMC, 2009. *L'impact de la crise économique sur l'aide pour le commerce.*
16. OCDE (1995) : Créer des emplois pour le développement rural : De nouvelles politiques ; Paris, Secrétariat du Programme de développement rural de l'OCDE ; 142p.
17. Projet d'Appui à la Gestion Economique (PAGE), 2007. *Diversification de l'économie burundaise – Promouvoir des réformes économiques.* PAGEinfo, n°012.
18. République du Burundi – Organisation des Nations Unies, 2004. *Objectifs du Millénaire pour le Développement.* Rapport d'avancement. Bujumbura, Burundi.
19. République du Burundi 2009 : Etude diagnostique pour la sélection de filières susceptibles d'être appuyées par le FIDA. Rapport d'identification-Version finale.
20. République du Burundi – Communauté Européenne, (2007). *Document de stratégie pays et programme indicatif national pour la période 2008-2013.*
21. République du Burundi (2006): Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté; Bujumbura, juillet 2006.
22. UNCTAD, 2008. *Addressing the global food crisis- Key trade, investment and commodity policies in ensuring sustainable food security and alleviating poverty.* United Nations, New York and Geneva
23. United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD), 2010. *Statistical tables on the least developed countries.* Geneva, Switzerland.
24. World Bank, IMF, 2005 : Global Monitoring Report, 2005, Millennium Development Goals, From Consensus to Momentum, Advance Edition; Washington D.C.
25. WFP & CERDA, 2007. *Rural livelihoods and labor markets in Burundi.*

8. ANNEXES

Annexe 1 : Indicateurs macro-économiques du Burundi, 2004-2011

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	----- réel -----			Est.	----- Projection -----			
Population (million)	7,3	7,5	7,6	7,8	8,1	8,3	8,6	8,8
PIB Nominal (mds US\$)	0,7	0,8	0,9	1,0	1,1	1,4	1,5	1,6
Taux crois. réel PIB (%)	4,8	0,9	5,1	3,6	4,5	5,0	5,0	5,0
Taux crois. PIB/hab. (%)	2,8	-1,1	3,1	0,6	1,5	1,9	1,9	1,9
Inflation du prix au consommateur (moy. :%)	8,0	13,4	2,8	8,3	19,1	9,4	8,2	6,8
Export. (fob, US\$ million)	47,9	57,2	58,6	50,2	70,6	80,6	92,6	103,4
dont café	29,4	40,5	39,7	30	50,3	51,6	52,2	53,2
Import. (fob, US\$ million)	148,8	189,7	245,0	295,0	374,0	406,0	422,0	437,0
dont carburant	26,5	38,3	57,5	58,6	86,0	89,7	88,8	88,8

Source: Estimations de la Banque Mondiale et du FMI.

Variation annuelle de certains indicateurs en %	2009	2010	2011
Investissements bruts (en % du PIB)	13,7	14,6	15,6
Secteur Public (en % du PIB)	10,6	11,4	12,3
Secteur Privé (en % du PIB)	3,1	3,2	3,3
Epargne nationale brute (en % du PIB)	5,6	6,7	8,1
Recettes et dons (en % du PIB)	20,5	20,6	20,5
Dépenses et prêts nets (en % du PIB)	34,1	32,8	32,3
Solde primaire budgétaire FMI (en % du PIB)	-0,1	-0,3	-0,6
Solde global y compris dons (en % du PIB)	-10,6	-10,2	-10,1
Solde global (base engagements) hors dons (en % du PIB)	-15,7	-14,1	-13,6
Compte courant hors transferts officiels (en % du PIB)	-17,2	-16,6	-15,7
Réserves brutes en mois d'importation caf	3,0	8,3	8,0
Masse monétaire (taux de croissance)	8,9	8,2	8,0

Source : MPDR / Service de Planification Macro-économique

Origines du PIB (2008)	% du total	Composition du PIB (2008)	% du total
Agriculture	37,1	Consommation privée	75,1
Industrie	19,6	Consommation du Gouvernement	36,2
Services	43,3	Investissement brut	13,1
		Exportations des biens et services	8,0
		Importations des biens et services	-32,4

Principales exportations (2005)	mls \$US	Principales importations (2005)	mls \$US
Café	39,8	Biens intermédiaires	86,6
Thé	8,7	Biens capitaux	96,8
Manufactures	5,1	Biens de consommation	78,7

Principales destinations des exportations (2004)	% du total	Principales provenances des importations (2005)	% du total
Allemagne	41,8	Kenya	13,2
Belgique	18,2	Tanzanie	10,8
Hollande	13,8	Belgique	10,1
États-Unis	7,8	Italie	8,7

Source : Economist Intelligence Unit, 2007, Manuel de statistiques de la CNUCED 2010.

Principales destination des exportations et provenances des importations du Burundi en %

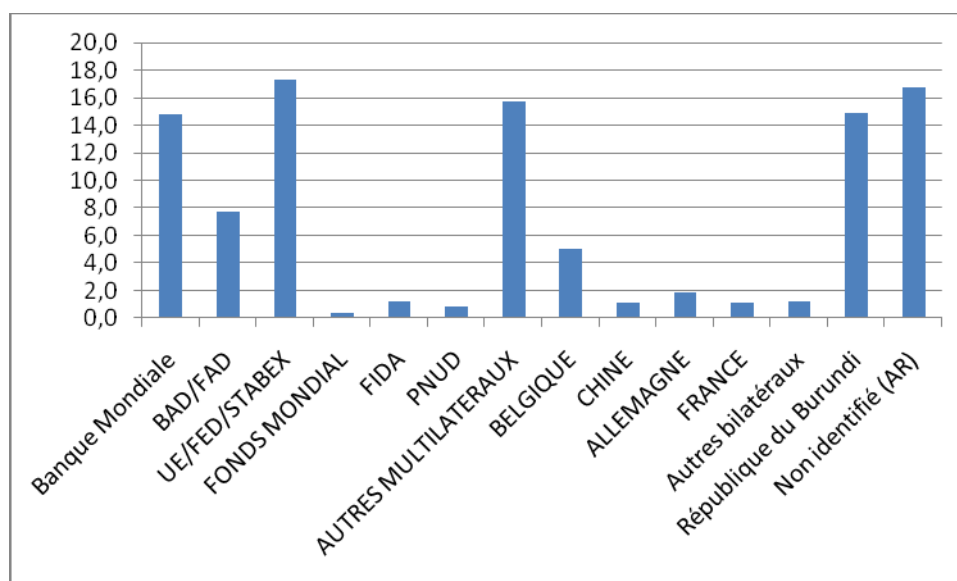
	Exportations		Importations	
	2005	2009	2005	2009
Economies dvpés	53.6	71.8	45.7	30.8
Union Européenne	18.8	51.7	34.8	25.5
Etats Unis	0.5	4.0	2.3	2.5
Economies en dvpt	21.8	16.9	44.9	59.0
Afrique	11.8	8.5	32.1	27.5

Asie	10.0	8.2	12.8	31.5
Chine				9.8
Inde				3.9
Grands exportateurs de pétrole				15.7

Source: Manuel de statistiques de la CNUCED 2010

Annexe 2 : Principales sources de financement (en million de FBu)

		2009	2010	2011	TOTAL PIP	%
Bailleurs multilatéraux	Banque Mondiale	88.056	94.171	76.212	258.439	14,7
	BAD/FAD	61.867	48.975	25.257	136.099	7,8
	UE/FED/STABEX	75.608	119.800	108.561	303.969	17,3
	FONDS MONDIAL	2.107	1.436	3649	7.192	0,4
	FIDA	9.638	4.270	6.826	20.734	1,2
	PNUD	1.1941	2.054	600	14.595	0,8
	AUTRES MULTILATERAUX	93.325	88.226	93.661	275.212	15,7
Bailleurs bilatéraux	BELGIQUE	42.886	27.934	18.030	88.850	5,1
	CHINE	6.750	8.669	3.919	19.338	1,1
	ALLEMAGNE	8.232	15.791	8.767	32.790	1,9
	FRANCE	10.197	9.504		19.701	1,1
	Autres bilatéraux	8.274	7.416	6.090	21.780	1,2
	République du Burundi	102.459	83.707	74.017	260.183	14,8
	Non identifié (AR)	3.453	91.572	198.869	293.894	16,8
	TOTAL PIP	524.793	603.525	624.458	1.752.776	100,0



Source : Programme d'Investissements Publics (PIP) 2009-2011

Annexe 3 : Complémentarité entre les différents partenaires au Burundi

	Banque Mondiale	Commission Européenne	BAD	FIDA	Belgique	France	USAID	DFID (UK)	Pays Bas	Allemagne	Suisse	Norvège	USA
Agriculture	☒☒	☒	☒	☒☒	☒		☒☒						☒
Gouvernance Economique	☒	☒☒			☒	☒			☒				
Education	☒				☒☒	☒		☒☒					☒☒
Energie	☒☒	☒	☒						☒				
Environnement / Forêts /Terre	☒	☒☒		☒	☒								
Santé (incl. HIV/SIDA)	☒	☒☒			☒☒		☒	☒☒			☒		☒
Développement de l'habitat					☒								☒
TIC	☒☒												
Macro-économie	☒☒	☒☒	☒		☒	☒			☒			☒	
Consolidation de la paix - Justice, Droits de l'Homme, Réconciliation					☒			☒					☒☒
Développement du secteur privé	☒						☒☒		☒				
Administration Publique / Renforcement des capacités	☒	☒			☒	☒			☒				
Intégration Régionale	☒	☒			☒			☒☒		☒			
Réintégration / Développement Communautaire	☒☒	☒	☒	☒	☒	☒					☒	☒	☒☒
Secteur de la Sécurité / DDR	☒				☒	☒			☒☒			☒	☒☒
Transport	☒☒	☒☒	☒										
Eau et assainissement	☒	☒	☒☒							☒☒			

Note: ☒☒ : Principaux bailleurs ou acteurs-clés ☒ : Bailleurs complémentaires

Source: World Bank (2008)- CAS Burundi